

LA RENAISSANCE DU SUBJONCTIF

Le mode subjonctif du moyen perse ayant disparu en persan, comment les valeurs portées par ce mode sont-elles alors exprimées dans nos textes ? Serait-ce déjà le morphème *bi-*, devenu *be-* en persan contemporain, qui le marque ?

Le préfixe note actuellement le subjonctif en persan d'Iran mais il est absent du tadjik¹⁰¹⁹. Il peut aussi encore être ajouté à un prétérit dans le persan parlé au Sistan et celui de Qâyen, et dans des dialectes khorassaniens comme le sabzevari¹⁰²⁰. Tous ces éléments laissent penser que *bi-* pourrait marquer une autre valeur que celle du subjonctif à nos époques.

14.1. Origine

L'étymologie de *bi-* est obscure. A notre connaissance c'est Freiman¹⁰²¹ qui a le plus approfondi ce point. Il a cherché les origines possibles de *bi-*, mais aucune ne lui a paru convenir. On ne peut l'apparenter à *bē*, « sans », puisque cette préposition existe aussi sous une forme plus ancienne *abē* (encore employée en judéo-persan). Freiman écarte aussi tout rapprochement avec l'avestique *bōit* (particule employée comme réponse à des questions ou pour l'emphase¹⁰²²), ainsi qu'une quelconque parenté avec la racine indo-européenne **bhū-*, « être », « devenir »¹⁰²³.

En moyen perse, alors qu'il est toujours noté par l'araméogramme BR', *bē* recouvre différentes natures et différents emplois¹⁰²⁴. Il s'agit en réalité de trois morphèmes homonymes. L'un est la conjonction adversative « mais », un deuxième est une préposition de sens directionnel, « vers ». Ces deux mots existent encore en judéo-

¹⁰¹⁹ Lazard 1956, pp. 144-145 ; Perry 2005, p. 199 et p. 234.

¹⁰²⁰ Pour le persan parlé au Sistan, Lazard 1974, pp. 72-73 ; le persan de Qâyen, Zomorrodian 1974, p. 98 ; le sabzevari, Estaji et Bubenik 2007, p. 46. On le trouve aussi dans le dialecte de la région de Semnân (Lecoq 1989a, p. 310), dans des dialectes du centre de l'Iran (Lecoq 1989b, p. 319, p. 321, p. 323 et p. 324) ainsi que dans des dialectes du Fars (Lecoq 1989c, pp. 342-343), parmi d'autres.

¹⁰²¹ Freiman 1925. Pour d'autres références, voir Lazard 1963, p. 298, § 394.

¹⁰²² Skjærvø 2009a, p. 153, § 8.1.4.4.

¹⁰²³ Transcrite **bauH* pour les langues iraniennes dans Cheung 2007, pp. 16-17.

¹⁰²⁴ Brunner 1977, pp. 157-166 ; Durkin-Meisterernst 2010, pp. 230-231, § 827.

persan¹⁰²⁵ et dans le *Qor'ān-e Qods*¹⁰²⁶. C'est le troisième morphème qui nous intéresse ici : le préverbe *bē*, présent dès les inscriptions moyen-perses¹⁰²⁷. Mais *bē* n'est pas un préfixe¹⁰²⁸. Le préverbe *bē* fonctionne comme les autres préverbes, même s'il est plus fréquent qu'eux¹⁰²⁹. Comme eux, il exclut les autres préverbes¹⁰³⁰. Il est employé avec divers temps et divers modes¹⁰³¹.

Le préverbe *bē* porte deux valeurs distinctes. Dans des emplois, notamment avec les verbes de déplacement, il garde son sens premier de « hors de »¹⁰³², sens que l'on retrouve dans son composé *bērōn*, « dehors » (*bērūn* en persan). La seconde valeur n'est pas clairement définie. Certains pensent que ce préverbe marque l'achèvement d'un procès¹⁰³³, mais sans pour autant le qualifier de perfectif¹⁰³⁴. D'autres suggèrent qu'il sert à mettre en valeur le verbe¹⁰³⁵. D'autres enfin admettent les deux valeurs¹⁰³⁶. Aucune hypothèse n'est réellement satisfaisante : lorsqu'on croit y voir un marquage de l'accomplissement d'une action unique, on s'aperçoit qu'on rencontre le préverbe également dans des phrases où l'action est habituelle¹⁰³⁷. Pour sortir de cette impasse, ne devrait-on pas envisager que la valeur de *bē* ait connu une évolution ? Il est alors tout à fait possible que *bē* ait d'abord marqué l'achèvement d'une action. Puis, étant donné que marquer une action comme complètement effectuée insiste par là même sur ladite action, le morphème aurait pu tendre à insister sur toute action d'un verbe marqué, qu'elle soit achevée ou non¹⁰³⁸.

¹⁰²⁵ On les trouve dans JP3 (MacKenzie 1968, p. 252) et pour la deuxième, aussi dans TE (Gindin 2007, III, Morphology, § 6.2.2). Pour une étude sur cette préposition, voir Lazard 1986 et Paul 2003b.

¹⁰²⁶ Lazard (1990a, pp. 187-188) remarque qu'ils sont alors écrits différemment : le préfixe verbal et une préposition (héritière du *pad* moyen-pers) avec *be* (𐭠), la conjonction adversative et une autre préposition (correspondant au *bē* du moyen pers) avec *be* et *yā* (𐭡).

¹⁰²⁷ Josephson 1993, p. 117.

¹⁰²⁸ Gignoux 1969, p. 1002, note 20.

¹⁰²⁹ Lazard 1975a, p. 3.

¹⁰³⁰ Lazard 1975a, p. 3 ; Brunner 1977, p. 160 ; Josephson 1993, pp. 117-118.

¹⁰³¹ Josephson 1993, pp. 117-118.

¹⁰³² Lazard 1975a, pp. 11-12 ; Josephson 1993, pp. 117-118 ; 1995, p. 338 ; Skjærvø 2009b, p. 214, § 3.2.1.4.

¹⁰³³ Lazard 1987b, p. 116 (en le rapprochant du *wə* pashto) ; Josephson 1993 ; 1995 ; Skjærvø 2009b, p. 240, § 4.3.8.3. Sur ce glissement entre morphème directionnel et marquage d'accomplissement de l'action dans d'autres langues, voir Bybee *et alii* 1994, pp. 55-56.

¹⁰³⁴ Lazard 1975a, pp. 2-3 ; Brunner 1977, p. 161. Seul Windengren (1974, p. 361 et p. 362) emploie ce terme.

¹⁰³⁵ Gignoux 1969, pp. 1002-1003 ; Lazard 1975a, pp. 12-13.

¹⁰³⁶ Utas 1976, pp. 80-83 ; Brunner 1977, pp. 160-166.

¹⁰³⁷ Par exemple, Brunner 1977, pp. 165-166.

¹⁰³⁸ Bybee *et alii* 1994, p. 57. L'inverse peut aussi se rencontrer. Ce qui importe, c'est ce lien entre complétude de l'action et insistance sur cette action.

Si la valeur de ce morphème est si délicate à saisir, c'est probablement parce qu'il prend des valeurs différentes en fonction du verbe auquel il se rapporte : Lazard s'appuie sur l'exemple du moyen perse *frāz* et rappelle que ce type de phénomène existe dans d'autres langues¹⁰³⁹.

14.2. Forme

14.2.1. Prononciations

Certains de nos textes, HM et TE, présentent des vocalisations du morphème *bi-*. Dans HM, toutes les vocalisations notent des allomorphes de *bi-* : avec un *zamme* pour un /u/ dans 41 occurrences, et avec un *fathe* (/a/) dans 2. Seule une occurrence¹⁰⁴⁰ est notée par un *kasre* (/i/), c'est-à-dire avec le phonème attendu : bⁱm^urⁿa^d, « il fait mourir » (HM 194, 10). Si le copiste a jugé bon de le noter ici, est-ce parce que l'environnement vocalique pouvait laisser penser à l'allomorphe *bu-* ? On pourrait le croire en voyant le *zamme* (/u/) qui suit et qui aurait pu colorer la voyelle de *bi-* en *bu-*. Cependant lorsqu'on regarde les exemples de vocalisation en /u/, on constate que les voyelles qui suivent ce *bu-* sont très diverses, et il est difficile de justifier que toutes aient pu avoir une influence sur notre morphème. Ainsi le /ā/ de *bubāyad*, « il faut » (HM 26, 5 et 136, 5), peut expliquer le /u/ de l'allomorphe. Mais que dire alors de ce même *bu-* dans *bubīnad*, « il voit » (HM 125, 16 et 126, 5), ou de *bumīrad*, « il meurt » (HM 194, 7), où le /ī/ de la syllabe suivante ne peut expliquer que *bi-* devienne *bu-*¹⁰⁴¹ ? A cela, si l'on ajoute tous les exemples de Lazard¹⁰⁴², pour /bu/ comme pour /ba/, il semblerait qu'il n'y ait pas de loi précise réglant la présence de ces allomorphes. On ne s'étonnera donc pas de trouver dans la même page deux vocalisations différentes avec le verbe *māndan*, « rester » : *bamānad* (HM 175, 6) et *bumānad* (HM 175, 15). On peut rapprocher ces flottements de ceux que l'on repère dans le timbre des voyelles d'anaptyxe, que ce même texte HM présente en grand nombre¹⁰⁴³.

Dans TE, le morphème est vocalisé à 7 reprises (6 dans TE₁, 1 dans TE₂) ; 4 apparaissent dans une traduction de l'hébreu dont 1 dans le second dialecte (TE₂ 188, 22).

¹⁰³⁹ Lazard 1975a, p. 12.

¹⁰⁴⁰ Cette situation est conforme à celle des autres textes de l'époque, qui notent très rarement la vocalisation en *bi-* du morphème (Lazard 1963, p. 190, § 143).

¹⁰⁴¹ On ne peut avancer une cause de dissimilation, sans quoi le morphème *bi-* connaîtrait étrangement, parfois une assimilation, parfois une dissimilation par rapport à la syllabe qui suit.

¹⁰⁴² Lazard 1963, p. 190, § 143.

¹⁰⁴³ *Ibid.*, pp. 187-188, § 137. Sur ce timbre des voyelles d'anaptyxe, voir aussi Lenepveu-Hotz 2011, pp. 86-87.

Cette vocalisation se fait toujours avec un *ḥirik* : bⁱy. Que le morphème soit écrit avec un *yod* pourrait laisser penser qu'il est à lire *bī*. Néanmoins, comme il apparaît uniquement avec un *bet*, accompagné d'un *ḥirik* en TE₁ 140, 14 (w-bⁱrwbⁿwm, « et je balaie »), on peut supposer que le morphème est à lire *bi-* en judéo-persan également¹⁰⁴⁴. Le *yod* final serait seulement dû au simple usage qu'on a de l'écrire détaché du verbe, et non à l'indication d'une voyelle longue. En outre, on peut mettre la notation du *yod* sur le compte d'un phénomène de *mater lectionis*¹⁰⁴⁵. Ce serait en effet le cas dans JP1 où, bien que le morphème soit toujours écrit attaché, il est noté avec *yod* (ou *vāv* pour une occurrence).

Dans une unique occurrence l'allomorphe *bu-* est noté par un *vāv* : bwr^sd, « il arrive » (JP1 33). Il doit encore s'agir d'une *mater lectionis* et ce *vāv* est certainement écrit pour /ū/. Le morphème *bi-* aurait ici subi une assimilation régressive avec le /a/ de la syllabe qui suit. Mais de nouveau, force est de constater que les règles d'allomorphie ne sont pas précises : on trouve bykwnym, « nous faisons » (JP1 6 et 7) ; bybwd, « il était » (JP1 19) ; bygwynd, « ils disent » (JP1 22). Or dans toutes ces occurrences on aurait pu s'attendre à une influence du /ū/ ou du /ō/ de la syllabe suivante sur le morphème, et donc avoir l'allomorphe *bu-*.

Tout au long de notre période, et c'est encore le cas en persan contemporain, le morphème se présente sous son allomorphe *biy-* devant les radicaux verbaux à initiale vocalique. Mais dans les premiers textes, certaines occurrences donneraient à penser qu'il ne s'agit que d'une possibilité et que le morphème peut parfois garder la forme *bi-*. Dans HM, pour les verbes *afzūdan*, « ajouter », et *afkandan*, « jeter », on trouve les graphies bfz'y^d (par exemple HM 30, 11)¹⁰⁴⁶ et bfknd (HM 36, 1) ; dans TS, bfk^{nm} (TS 69, 4). En réalité, ces formes se lisent *bifzāyad* (voire *bufzāyad*, avec des cas de vocalisations comme en HM 153, 16), *bufkand* (ainsi vocalisé en HM 187, 2) et *bifkanam*. Ces variantes de radical entre un groupe Voyelle-Consonne-Consonne et un groupe Consonne-Voyelle-Consonne sont bien attestées pour d'autres mots¹⁰⁴⁷ ; pour ces verbes, avec *bi-*, elles se

¹⁰⁴⁴ C'est aussi la lecture que propose Lazard (1988, p. 206) pour la lettre de Dandān-Uiliq.

¹⁰⁴⁵ Gindin (2007, III, Phonology, § 1.1) rappelle que *yod* peut noter /ī/, /i/, /ē/, /ě/ et que le *ḥirik malē* est aussi employé pour /i/ (Orthography, § 3.1.2).

¹⁰⁴⁶ Pour ce verbe, c'est d'ailleurs la forme la plus courante : nous avons relevé (jusqu'à la page 200) 30 occurrences bfz- contre seulement 3 du type byfz-.

¹⁰⁴⁷ Cf. Lazard 1963, p. 175, § 105 ; Lenepveu-Hotz 2011, p. 90. Nous aurions même ici un groupe Consonne-Consonne, dont la syllabation est rendue possible par la préfixation de *bi-*.

rencontrent aussi dans d'autres textes¹⁰⁴⁸. Quand *bi-* est devant un verbe à initiale vocalique, TE présente en revanche deux types de graphie. Soit le morphème est attaché, et le *yod* peut alors être interprété comme un constituant de l'allomorphe *biy-* : bⁱy^ā'r^ā'y, « arrange » (TE₁ 12, 13), à lire *biyārāy*. Soit, comme pour les autres verbes, le morphème est écrit détaché, et il est impossible de savoir si des formes comme by 'r'y correspondent à *biārāy* ou à *biyārāy*. Une simple convention graphique pourrait expliquer ce second cas : le *yod* ne serait pas ici une *mater lectionis* et il noterait la semi-voyelle /y/ qui permet la syllabation. Ces exemples ne remettent donc pas en cause le fait que *bi-* ait la forme *biy-* avec les verbes à initiale vocalique.

L'existence d'allomorphes de *bi-* constitue un indice de grammaticalisation. Que le morphème ait une forme différente en fonction du contexte où il est utilisé prouve un « haut degré de fusion mutuelle »¹⁰⁴⁹ entre le morphème et le verbe. Aucun de nos textes postérieurs à HM et TE ne possède de vocalisations. On ne peut donc pas savoir si ces allomorphes *bu-* et *ba-* se maintiennent après le XI^e siècle. Mais nous en avons des attestations dans le *Codex Cumanicus* : étant donné que ce manuscrit a la particularité d'être écrit en caractères latins, on n'a aucune peine à constater que le morphème existe sous les formes *be-/bi-/ba-/bu-/b-*¹⁰⁵⁰. En outre, on retrouve ce phénomène d'allomorphie en persan contemporain¹⁰⁵¹, en kâboli¹⁰⁵² et dans d'autres langues iraniennes, par exemple en sivandi¹⁰⁵³ et dans les dialectes kermaniens¹⁰⁵⁴. La présence de ces allomorphes dans les parlars actuels, ainsi que les notations du *Codex Cumanicus* laissent donc supposer qu'ils ont continué d'exister, même s'ils ne sont jamais vocalisés dans nos textes plus récents.

Une question demeure : quelle est la forme courante dont ces allomorphes sont les variantes ? Nous avons vu que cette forme était *bi-* dans HM et TE, tandis que le persan contemporain a la forme *be-*. A quelle époque le changement a-t-il eu lieu ? Il est déjà

¹⁰⁴⁸ Lazard 1963, p. 176, § 107. Ce que Gindin (2007, III, Phonology, § 4.1.1) croit être une élision du *alef* doit certainement être interprété de la même façon, et les exemples qu'elle donne comme by bz'yhyd, « il est ajouté » (TE₂ 220, 14), et by bgnd, « il jette » (TE₂ 182, 35-36), sont sûrement à comprendre *bifzāyhad* et *bifkanad*, à l'instar de HM.

¹⁰⁴⁹ Bybee *et alii* 1994, p. 113.

¹⁰⁵⁰ Bodrogligeti 1971, p. 79.

¹⁰⁵¹ Sur *bo-*, Lazard 2006b, p. 14, § 10. Les variantes sont plus nombreuses dans le persan parlé au Sistan : *ba-/bo-/b-* (Lazard 1974, pp. 72-73, § 17).

¹⁰⁵² Farhādi 1955, p. 77, § 143. En tadjik (langue littéraire et parlars du nord et du centre), *bi-* n'existe plus comme préfixe verbal mais il apparaît dans des radicaux verbaux et avec cette même diversité phonologique : *buraftan* mais *biyo-* et *biyor-* (présent sur *omadan* et sur *ovardan*). Cf. Lazard 1956, pp. 144-145.

¹⁰⁵³ Lecoq 1979, p. 55.

¹⁰⁵⁴ Lecoq 2002, pp. 110-114.

réalisé dans le *Codex Cumanicus*, pour lequel Bodrogligeti¹⁰⁵⁵ note que la forme habituelle du morphème est *be-*. Or ce texte date de la première moitié du XIV^e siècle. En s'appuyant sur d'autres transcriptions étrangères du persan¹⁰⁵⁶, Pisowicz¹⁰⁵⁷ établit que le passage général de /i/ à /ě/ a probablement débuté au cours du XIV^e siècle. Il y a donc tout lieu de penser que l'évolution de *bi-* à *be-* s'est produite à cette époque.

14.2.2. Ecriture

Dans les textes en écriture arabe, le morphème est écrit attaché au radical verbal dans une grande majorité des cas avec l'unique lettre *be* (ب). Il apparaît néanmoins détaché, écrit *bh* (هـ), dans quelques occurrences, et ce tout au long de notre période :

– HM : *bi nišīnad*, « il prend place » (HM 127, 12) ; *bi tavānad*, « il peut » (HM 131, 11) ; *bi buvad*, « il est » (HM 169, 7 ; 169, 16 ; 169, 17 ; 171, 3).

– TS : *bi bīnad* (TS 55, 2) ; *bi bīnī* (TS 67, 20) ; *bi bīnam* (TS 128, 3), trois formes du verbe « voir ».

– TJG : *bi paivandad*, « il relie » (TJG 242, note 7 dans le manuscrit J).

– RA avec des formes du verbe « voir » : *bi bīnand* (RA 9a, 5) ; *bi bīnam* (RA 16b, 6) ; *bi bīnad* (RA 20b, 2 ; 302b, 19 ; 309b, 12 ; 311a, 11 ; 314b, 7) ; *bi bīn* (RA 21a, 6) ; du verbe « attacher » : *bi band* (RA 23a, 12) ; *bi bast* (RA 23a, 16) ; et du verbe « tourner » : *bi pīčīd* (RA 16b, 11).

– SX : *bi rafta*, « il est parti » (SX 19a).

– TT : *bi bīnand*, « ils voient » (TT 184b, 15) ; *bi bīnēd*, « vous voyez » (TT 216b, 17).

Hormis celle de SX¹⁰⁵⁸, toutes ces occurrences ont en commun d'avoir un radical verbal qui commence soit par une lettre identique au morphème, le *be* (ب), soit par une lettre qui ne s'en distingue que par la place du point (*nun* : ن), le nombre des points souscrits (*pe* : پ), ou ces deux facteurs réunis (*te* : ت). On peut donc penser qu'à l'aide de cette graphie détachée les scribes évitaient tout risque d'haplographie. Dans le cas du verbe « voir » (13 occurrences sur 24), il s'agissait même de prévenir la présence de quatre "dents" successives des lettres *be*, *be*, *yā* et *nun*, même cinq avec une désinence de

¹⁰⁵⁵ Bodrogligeti 1971, p. 79.

¹⁰⁵⁶ Contrairement au passage de /ě/ à /i/, l'étude des rimes n'est ici d'aucune utilité puisqu'il n'existe pas de /ě/ dans le persan des premiers siècles. Notre seul recours est donc l'analyse des transcriptions étrangères du persan.

¹⁰⁵⁷ Pisowicz 1985, p. 95.

¹⁰⁵⁸ Nous n'avons aucune explication à cette graphie.

deuxième, ببيند , ou de troisième personne du pluriel, ببينند . Pour le présent de ce verbe¹⁰⁵⁹, ces graphies où le morphème est détaché sont systématiques dans RA et TT. TS, lui, présente 2 exemples où le morphème est attaché au radical verbal : *bibīnēd*, « vous voyez » (TS 86, 11), et *bibīnad*, « il voit » (TS 229, 9). Mais à qui doit-on cette graphie : au copiste ou à l'éditeur ? Pour RA et TT, que nous ayons directement travaillé sur les manuscrits autographes résout cette question : les graphies détachées sont bien le fait des auteurs eux-mêmes. Dans tous nos textes, hormis ces deux exemples de TS déjà cités, seul HM présente des formes *bibīn-*, à 5 reprises. Or sur ces 5 occurrences, 2 apparaissent sans le morphème (*bīn-*) dans le manuscrit F (HM 126, note 4 et note 11). Il est tout à fait envisageable que le copiste de F ait commis une erreur d'haplographie, ce que justement les scribes (ou auteurs) de TS, de RA et de TT ont cherché à éviter par leur graphie détachée.

En judéo-persan (JP¹⁰⁶⁰ et TE), le morphème est la plupart du temps détaché, s'écrivant *bet* et *yod* (ך). Dans JP1, en revanche, toutes les occurrences sont écrites avec le morphème attaché, par exemple *byprdyrd*, « il accepte » (JP1 7). Dans TE, quelques occurrences présentent également le morphème attaché, mais de façon non systématique : *w-by'mwz*, « et apprends » (TE₁ 7, 13) ; *w-by'r'y*, « et arrange » (TE₁ 12, 13) ; *by'r'*, « arrange » (TE₁ 14, 13) ; *bywptyd*, « il tombe » (TE₂ 171, 11) ; *bywsty*, « il tomberait » (TE₂ 191, 1). Toutes ces occurrences ont trait à des verbes à initiale vocalique (avec parfois perte du *alef* initial¹⁰⁶¹), mais il faut noter qu'elles sont très peu nombreuses en regard des autres occurrences où le morphème est écrit détaché avec un verbe à initiale vocalique. Pour le verbe *uftādan*, « tomber », par exemple, on rencontre une seule occurrence où *by* est attaché pour 17 avec *by* détaché. Dans TE, *bi-* est parfois écrit avec une unique lettre, le *bet*, attachée au radical verbal : *bryz'nnd*, « ils versent » (TE₁ 12, 19) ; *w-b'rwbnwm*, « et je balaie » (TE₁ 140, 14) ; *w-bšn'sd*, « et il sait » (TE₂ 186, 8). Sur ces 8 occurrences de TE où *bi-* est attaché au radical, avec ou sans notation du *yod*, 5 (les trois premières et les deux dernières) apparaissent dans des traductions de l'hébreu.

¹⁰⁵⁹ C'est aussi avec le radical *bīn-* qu'on trouve ces graphies détachées dans le *Qisas al-anbiyā*, une « Histoire des prophètes » qui doit dater au plus tard du XI^e siècle. Voir les deux occurrences *bh bynm*, « nous voyons », données à propos des désinences personnelles par Lazard (1963, p. 266, § 335).

¹⁰⁶⁰ Pour JP3, MacKenzie (1968) le transcrit toujours détaché mais sur la page de manuscrit qu'il reproduit en planche I, *bypr'm'yd* (JP3 N, 6) semble être attaché. Pour JP3, donc, nous ne présumerons pas de la graphie, attachée ou non, du morphème.

¹⁰⁶¹ Nous pensons néanmoins qu'il s'agit d'un phénomène différent de celui de *by bz'yhyd*, « il est ajouté » (TE₂ 220, 14), et *by bgnd*, « il jette » (TE₂ 182, 35-36), dont nous avons déjà parlé (voir *supra*, note 1048). Ici la graphie en un seul mot du morphème *by* et du verbe provoque alors la disparition du *alef* initial support, comme c'est aussi le cas dans l'écriture arabe : *bynd'z* (ببنداز), « lance » (TH 34, 21), de *'nd'xtn* (انداختن), par exemple.

Les scribes de TE ont répété le morphème dans *by by šnwnd*, « ils écoutent » (TE₁ 4, 35-36), et dans *by by b'šd*, « il est » (TE₁ 150, 13-14). A chaque fois le premier *by* apparaît à la fin d'une ligne et le second, au début de la suivante. Il ne s'agit donc que d'une dittographie relative au changement de ligne. Il faut aussi très certainement compter parmi les erreurs graphiques l'occurrence *w-byy šn'snd*, « et ils savent » (TE₂ 205, 26), sans autre valeur à attribuer à ce doublement du *yod* ; cette erreur est d'autant plus probable qu'apparaissant dans une traduction de l'hébreu, on peut croire que le scribe s'est surtout concentré sur l'original biblique, et qu'il a été moins attentif à éviter de petites erreurs graphiques telles que celle-là.

14.2.3. Place de *bi-* avec les autres morphèmes

Quand il est utilisé comme seul préfixe, *bi-* précède directement le radical verbal. Qu'en est-il lorsqu'il est combiné à d'autres morphèmes ? Dans notre corpus, il apparaît employé conjointement à *(ha)mē* dans 14 occurrences, réparties entre HM, TE, TS et TJG. Nous en avons déjà donné le relevé¹⁰⁶². Nous y avons vu qu'à l'exception d'une occurrence¹⁰⁶³ – *by hmy gwptnd* (TE₂ 201, 16) –, la combinaison observe l'ordre *(ha)mē-bi-Verbe*. Cela renforce la conclusion que nous avons établie à propos de *(ha)mē* dans les premiers siècles : *bi-* appartient davantage au système verbal que *(ha)mē* qui, lui, jouit encore d'une relative liberté. Kurylowicz¹⁰⁶⁴ ajoute que *bi-* existe dans d'autres langues iraniennes là où *mē-* manque, ce qui atteste que *bi-* serait entré dans le système verbal avant *(ha)mē*.

Pour la cooccurrence avec la négation *na-*, l'ordre est différent. Dans les 26 occurrences de notre corpus, on trouve toujours *bi-na-Verbe*. On les rencontre essentiellement dans TE (22 occurrences)¹⁰⁶⁵, le reste se trouvant dans JP3 (2), TS (1) et TJG (1)¹⁰⁶⁶. Dans les textes des X^e-XI^e siècles qu'il a analysés, Lazard¹⁰⁶⁷ constate que le même ordre *bi-na-Verbe* est à l'œuvre ; seules quelques occurrences font exception lorsque la négation est mise en relief. Il relève aussi des exemples de *bi-ma-Verbe*, combinaison absente de notre corpus. On note que la cooccurrence de *bi-* et de la négation, déjà rare dans nos textes anciens hors TE, disparaît après TJG, c'est-à-dire après le XIII^e

¹⁰⁶² Voir *supra*, § 9.2.2.1.2.

¹⁰⁶³ Cet ordre *bi-(ha)mē* est également rare dans les autres textes étudiés par Lazard (1963, pp. 278-279, § 357).

¹⁰⁶⁴ Kurylowicz 1953, pp. 540-541.

¹⁰⁶⁵ Gindin (2007, III, Summary and conclusion, § 1.1.3) relève cet ordre *by n'* dans tout TE.

¹⁰⁶⁶ Dans son introduction, Browne (1912, LXXX) cite une autre occurrence, *binamurdēm*, « nous ne mourûmes pas ». Mais nous ignorons si son relevé est exhaustif.

¹⁰⁶⁷ Lazard 1963, pp. 277-278, § 355.

siècle¹⁰⁶⁸. Toutefois, cette cooccurrence existe encore dans certaines variétés dialectales, telles que celle parlée à Khusf¹⁰⁶⁹.

14.2.4. Préfixe

L'existence d'allomorphes, son écriture comme sa place par rapport au verbe font du morphème *bi-* un préfixe. Si sa nature n'est pas clairement établie pour le moyen perse – plutôt préverbe que préfixe ? –, aucun doute ne subsiste quant à son statut de préfixe dès les premiers textes du persan¹⁰⁷⁰.

14.3. *bi-* associé à quel type de verbes ?

14.3.1. Verbes simples et verbes composés

Dans notre corpus, le préfixe *bi-* est régulièrement associé à des verbes simples et manque presque systématiquement avec les verbes composés et les verbes à préverbe¹⁰⁷¹. Seul TE présente beaucoup d'occurrences de verbes composés, avec *kardan* et *bi-* (117 dans TE₁ et 139 dans TE₂). Nous y reviendrons à propos de l'analyse du préfixe avec *kardan*. En revanche, – et c'était déjà la situation en moyen perse – préverbe et préfixe s'excluent mutuellement aussi dans TE₁, comme le prouvent des ratures de scribe¹⁰⁷².

Pour les autres textes, il n'existe que quelques occurrences : 5 dans TS, 3 dans TJG, 2 dans PR, 2 dans TT. Mais un nombre aussi faible nous amène à penser qu'il faut décomposer ces locutions en un verbe et son objet, et présumer que la locution n'est pas encore lexicalisée. Ainsi dans TS (98, 3 ; 98, 10 ; 144, 13) et PR (47, 20), le verbe *gardan zadan*, « décapiter », est analysable en « couper le cou » puisque *zadan* a aussi le sens de « couper »¹⁰⁷³. Dans la même optique, *namāz guzārdan*, « prier », (TS 86, 7) s'analyse en « accomplir la prière », et *jān baxšīdan*, (TJG 38, 15), en « accorder la vie ». Dans PR (26,

¹⁰⁶⁸ Peut-être la disparition est-elle même plus ancienne dans la langue parlée puisque, dans TJG, la cooccurrence n'apparaît que dans 2 exemples. Ils sont vraisemblablement la trace d'archaïsmes, comme il en existe d'autres dans ce texte.

¹⁰⁶⁹ Cf. Lazard 1995b, p. 153 (*benāgorof*).

¹⁰⁷⁰ Cf. Lazard 1963, p. 277, § 355.

¹⁰⁷¹ Pour les premiers siècles, voir Lazard 1963, p. 314, § 429. Bodrogligeti (1971, pp. 79-80) dresse le même constat à propos du *Codex Cumanicus* : il n'y a que quelques occurrences de locutions verbales ou de verbes à préverbe sous la forme marquée.

¹⁰⁷² Cf. Gindin 2008, p. 214.

¹⁰⁷³ Sens attesté dans Dehxodā 1325/1946-1358/1979, volume XVIII, p. 300, à l'entrée *zadan* : *bā meqrāz boridan*, « couper avec des ciseaux », *pirāstan*, « émonder ». Steingass (1892) ne donne pas *gardan zadan* comme un composé tandis que Hayim (1340/1961) le fait. On ne peut donc pas savoir comment s'analyse *gardan zadan*, d'autant que la situation a dû évoluer entre nos premiers textes et le persan actuel.

6), *intiḳām az Z kašīdan*, « se venger de Z », la présence d'un complément intercalé entre l'élément nominal et le verbe rend la décomposition encore plus tangible¹⁰⁷⁴ en « tirer vengeance de ». Ce que l'on considère en persan contemporain comme des verbes composés ne serait en définitive qu'en voie de lexicalisation à l'époque de nos textes, à des degrés divers selon les verbes et les textes. Si la présence de *bi-* est encore possible avec ces verbes, c'est très certainement parce qu'il faut les interpréter comme des verbes simples.

D'autres éléments viennent étayer notre hypothèse. Dans HM, il existe des variantes de F où à un verbe composé non marqué du manuscrit de base correspond un verbe simple marqué (1a), ou l'inverse (1b)¹⁰⁷⁵. Aussi, hors de notre corpus, dans la même phrase, le verbe simple *āfarīdan*, « créer », est marqué tandis que son composé *juft āfarīdan*, « créer par paire », ne l'est pas (2).

(1) a. *kinār gīrad* / *ba-kinār bigīrad* (Ms. F)

« il se retire » (HM 103, 2 et note 2)

b. *bigōyam* / *yād kunam* (Ms. F)

« je dis/je mentionne » (HM 169, 18 et note 13)

(2) *gōš-aš rā biyāfarīd tā 'ilm u hikmat bišnavad va ān juft āfarīd*

« il créa ses oreilles pour qu'il entende (l'enseignement de) la science et de la sagesse et il les créa au nombre de deux » (*Tarjuma-i tafsīr-i Tabarī* 1, édition Yaḳmā'ī 13)¹⁰⁷⁶

¹⁰⁷⁴ Nous ne minimisons pas pour autant la délicate question des locutions verbales en persan. Elle a alimenté bon nombre de débats (Telegdi 1950 ; 1951 ; 1955 ; Tabaian 1979 parmi les plus anciens). Très récemment Samvelian (2012, p. 87) a montré que la distinction entre un verbe et son objet, et une locution verbale n'est pas d'ordre syntaxique mais sémantique. Il y aurait d'ailleurs un continuum entre les deux. C'est ce que nous aurions ici. Le marquage de *bi-* serait-il alors lié à la sémantique ? Oui et non. Nous allons voir que l'absence de marquage des verbes composés est effectivement liée au faible rôle sémantique de l'élément verbal des locutions et que, par conséquent, c'est leur élément nominal qui est le centre rhématique. Le marquage ou non-marquage a donc trait à la visée communicative, mais aussi à la syntaxe.

¹⁰⁷⁵ Ce type de variantes exclut donc aussi l'interprétation de futur parfois proposée pour *bi-* (Kurylowicz 1953 p. 539 ; Gindin 2002, p. 401 ; 2007, III, Morphology, § 7.1.3.1) : pourquoi une des variantes serait au futur et l'autre pas ? Jahani (2008, pp. 159-160) remarque d'ailleurs qu'il y a peu de *bi-* avec des formes de présent employées comme futur.

¹⁰⁷⁶ Cet exemple est tiré de Lazard 1963, p. 312, § 423. L'auteur remarque la différence mais ne parle pas de la possible distinction dans le marquage entre verbe simple et verbe composé. Lors du colloque « Les prédicats complexes dans les langues iraniennes », tenu à Paris les 5-6 juillet 2008, suite à la communication de Monsieur Paul, nous avons fait état de la tendance à l'absence de *bi-* avec les verbes composés. Une discussion s'en est alors suivie avec Messieurs Lazard et Paul, et Monsieur Lazard a approuvé notre constat, en se référant à cet exemple où l'on trouve le morphème avec le verbe simple *āfarīdan*, mais pas avec son composé *juft āfarīdan*.

Les variantes de manuscrits plaident aussi en faveur du non-marquage des verbes composés et verbes à préverbe : dans TJG, le verbe marqué *bāz biguzaštand*, « ils repassèrent » (TJG 268, 9 et note 8), du manuscrit de base se présente sans *bi-* dans le manuscrit J, et sans *bāz* (mais marqué) dans les manuscrits D et Z. Il apparaîtrait donc clairement que la tendance¹⁰⁷⁷ consiste à ne pas marquer les verbes à préverbe.

Enfin, on constate que le marquage est possible quand l'élément nominal de la locution est déterminé, ce qui reviendrait à "délexicaliser" la locution alors analysable en un verbe et son objet¹⁰⁷⁸. Si l'on regarde TS par exemple, on trouve l'élément nominal déterminé par un :

– suffixe *-ē* d'indéfini : *zaxmē bikun*, « fais une blessure » (TS 272, 5).

– démonstratif : *īn šī'r biguft*, « il déclama ce poème » (TS 210, 7-8), et *īn sulh bikardand*, « ils conclurent cette paix » (TS 283, 21 – 284, 1). On peut comparer la première occurrence à une autre de la même page : *šī'r guftandē*, « il disait des poèmes » (TS 210, 4). Dans cette seconde, l'absence d'expansion à l'élément nominal empêche alors le marquage puisque le verbe est à comprendre comme une locution¹⁰⁷⁹.

– numéral : *si ta'na bizad*, « il lui fit trois reproches » (TS 76, 1-2).

– suffixe *-ē* d'indéfini et adjectif : *harbē sa'b/saxt bikardand*, « ils livrèrent une rude bataille » (TS 105, 11 ; et 10 autres occurrences).

Cette forte tendance à ne pas marquer les locutions verbales et les verbes à préverbe se retrouve en persan contemporain : *be-* y est facultatif, surtout avec les composés de *kardan*, « faire » ; c'est d'ailleurs là une caractéristique morphologique des locutions¹⁰⁸⁰. On a cette même absence dans les dialectes kermaniens, où ce préfixe ne marque pas seulement l'impératif et le subjonctif¹⁰⁸¹. Cela nous laisse croire que cette tendance est une survivance des époques où le morphème avait une autre valeur que celle de marquer le subjonctif.

¹⁰⁷⁷ Nous ne pouvons parler ici que de tendance car dans le manuscrit de base, le verbe à préverbe est marqué par *bi-*.

¹⁰⁷⁸ Nous n'avons d'ailleurs pas pris en compte ce type d'occurrences dans nos relevés. "Délexicaliser" signifie ici que l'ajout d'un élément fait que la locution est davantage analysable en un verbe simple et son objet. Ainsi, en français, à côté de la locution « faire signe », sans article, existe « faire un grand signe » ou « faire un signe d'adieu », qui se décomposent en « faire » et son complément d'objet ; ou, plus proche d'un des exemples persans, « livrer bataille » et « livrer une rude bataille ». Nous ne sous-entendons toutefois pas que les locutions du français se caractérisent par l'absence de l'article. Ainsi « faire la tête » est bien une locution. Ce qui importe ici c'est que ces locutions, telles que « livrer bataille », ne présentent pas l'article mais qu'il réapparaît quand l'élément nominal a une expansion.

¹⁰⁷⁹ Présentée comme telle dans Lazard 1963, pp. 302-303, § 400.

¹⁰⁸⁰ Lazard 2006b, p. 133, § 132 et p. 283, § 259.

¹⁰⁸¹ Lecoq 2002, p. 109, § 430 ; p. 114, § 440 et p. 235, § 750.

Le fait que le préfixe se rencontre presque uniquement avec des verbes simples donne à penser que ce n'est pas un marquage modal ou aspectuel ; sinon on comprendrait difficilement que seuls les verbes simples puissent apparaître à cet autre mode ou à cet autre aspect. On pourrait objecter que c'est pourtant bien la tendance en persan contemporain, mais nous répondrions que le phénomène peut être l'héritage d'une situation plus ancienne et que surtout, même si le morphème manque au subjonctif, la forme n'en demeure pas moins distincte de celle de l'indicatif¹⁰⁸² : *kār konad*, « qu'il travaille », par rapport à *kār mikonad*, « il travaille ».

14.3.2. Sémantisme du verbe

Le préfixe est-il susceptible de marquer indistinctement tous les verbes, statifs et dynamiques, et pour ces derniers, téliques comme atéliques ?

Que ce soit dans le premier ou dans le dernier de nos textes, on trouve des verbes marqués aussi bien statifs (3) que dynamiques (4).

(3) a. *čahār sā'at-i dīgar anjā¹⁰⁸³ bimānad*

« il reste quatre autres heures là » (HM 26, 13)

b. *dar-ān šab sitāra'ē az āsmān furōd uftād ki asar-i ān tā subh bimānd*

« cette nuit-là, tomba du ciel une étoile dont la trace resta jusqu'au matin » (TT 183b, 1^{re} marge, 9-11)

(4) a. *va andām sard gardad va bimīrad*

« et le corps devient froid et meurt » (HM 195, 5)

b. *va Y₁ va Y₂ rā bikušt*

« et il tua Y₁ et Y₂ » (TT 222a, 5)

Pour ce qui est des verbes dynamiques, les verbes téliques (5) comme atéliques (6) sont eux aussi susceptibles d'être marqués.

¹⁰⁸² Nous n'affirmons pas qu'une homonymie entre indicatif et subjonctif soit impossible : c'est justement ce qui se produit à certaines personnes pour certains verbes en français. Mais ici ce serait toute une catégorie de verbes (verbes composés et à préverbe) qui ne porterait pas ce marquage modal ou aspectuel, et ce à toutes les personnes. En outre, nous allons voir que ce n'est que la première objection parmi d'autres qui vont à l'encontre d'une interprétation modale ou aspectuelle du morphème.

¹⁰⁸³ Écrit avec un *alef* simple.

(5) a. *tā ānjā birasad*

« jusqu'à ce qu'il arrive là » (HM 65, 13)

b. *xalq mēx'āhand ki az pul-i bağdād biguzarand*

« le peuple veut traverser le pont de Bagdad » (TT 186a, 1^{re} marge, 16-17)

(6) a. *az jumla manāfi' andakē bigōyam*

« de l'ensemble, je vais parler un peu des avantages » (HM 170, 1)

b. *dihqān zār bigirīst*

« le paysan pleura amèrement » (TT 197b, 7)

Néanmoins, sur l'ensemble des occurrences marquées, on constate qu'un grand nombre concerne des verbes téliques. Nous y reviendrons dans la partie consacrée à la valeur de *bi-*.

14.3.3. Temps et modes

Etant donné qu'en persan contemporain le préfixe *be-* ne s'associe qu'au radical du présent, et ce uniquement pour former le subjonctif et l'impératif, voyons si dans notre corpus on rencontre cette même restriction, et si oui, à partir de quel moment. Dans les faits, *bi-* apparaît avec différents radicaux et à différents temps¹⁰⁸⁴, qui plus est aux diverses époques de notre période d'étude.

On trouve abondamment *bi-* avec un radical du passé, au début comme à la fin de notre période : *w-by rft*, « et il partit » (JP3 M, 11), et *biburīda and*, « ils ont coupé » (SX 15a). Cette forme de SX nous montre que le morphème est également possible avec des formes de parfait. Avec ces temps composés, parfait comme plus-que-parfait, il existe des occurrences marquées, depuis HM jusqu'à TT : *bibaxšīda and*, « ils ont donné » (TJG 38, 15) ; *bigirīfta*, « il a pris » (TT 181a, 2nde marge, 3). Il est alors préfixé au participe. Mais ces formes composées marquées sont très peu fréquentes.

Le morphème peut aussi être préfixé à d'autres formes nominales du verbe. On le rencontre avec l'infinitif mais les occurrences relevées ne se situent que dans HM (3), JP3 (1) et TS (3), et elles restent rares. Dans HM (15, 16 ; 99, 17 ; 184, 8) et TS (139, 1 ; 193, 8), il accompagne un infinitif dépendant de *girīftan*, « se mettre à ». On le trouve aussi

¹⁰⁸⁴ Pour les X^e-XI^e siècles, voir aussi Lazard 1963, p. 278, § 356 et pp. 319-322, § 436-442. Sur *bi-* employé à tous les temps, cf. Faršīdvard 1352/1973a, I, p. 13.

avec des verbes modaux : dans JP3 l'unique infinitif marqué dépend de szd, « il convient » (JP3 P, 9). Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence avec un infinitif dans un emploi nominal (7)¹⁰⁸⁵.

(7) *rāndan-i rēg az jāy ba-jāy va jam' kardan-i ān va **bidāštan** bar jāy ki bix'āhand*

« déplacer les pierres d'un endroit à l'autre, les rassembler et les déposer là où ils (le) veulent » (TS 12, 4-5)

Si le préfixe n'est plus utilisé avec un infinitif après le XI^e siècle, il se maintient jusqu'à la fin de notre période dans les autres situations modales : avec des verbes où l'on attend un indicatif (8a)¹⁰⁸⁶, comme avec des situations où l'on attend un subjonctif (expression du but¹⁰⁸⁷ en 8b).

(8) a. *tu-rā bačča nāqa **bidaham** ki bar-ān savārī kunī*

« je te donne cette jeune chamelle pour que tu la montes » (RA 308a, 5)

b. *ādam ba-nazdik-i har diraxt az diraxthā-i bihišt ki mēraft tā ba-varaq-i ān x'ad rā **bipōšānad**...*

« quand Adam s'approchait de chaque arbre des arbres du Paradis pour se couvrir d'une de leurs feuilles... » (RA 10a, 10-11)

Le préfixe *bi-* se combine avec les autres affixe ou particule verbaux, *-ē* comme *(ha)mē*. Pour *-ē*, on a ce double marquage quelle que soit la valeur du suffixe : irréel (9a) et habitude dans le passé (9b). L'emploi conjoint de *bi-* et *(ha)mē* se rencontre dans nos premiers textes jusque dans TJG¹⁰⁸⁸.

(9) a. *X dar x'āb dīd ki sitāra'ē tāli' šudē va nūr-i māh u aftāb¹⁰⁸⁹ rā **biburdē***

« X vit en rêve qu'une étoile se levait et emportait la lumière de la lune et du soleil » (RA 16a, 18-19)

¹⁰⁸⁵ Il en existe quelques autres occurrences dans les textes des X^e-XI^e siècles. Voir Lazard 1963, p. 320, § 439.

¹⁰⁸⁶ Le préfixe ne devient donc pas modal à partir du VII^e siècle de l'Hégire (XIII^e siècle) comme le soutient Faršidvard (1352/1973a, I, p. 13).

¹⁰⁸⁷ Sur le subjonctif dans les propositions finales en persan contemporain, Lazard 2006b, p. 229, § 220.

¹⁰⁸⁸ Pour le détail, voir *supra*, § 9.2.2.1.2.

¹⁰⁸⁹ Ecrit avec un *alef* simple.

b. w-čwn ksy **by dydy** ky p' j'y nybyšt' bwd **by d'nysty** ky...

« et quand quelqu'un voyait ce qui était écrit, il savait que... » (TE₁ 5, 23-24)

14.3.4 *bi-* et les auxiliaires

Le préfixe ne marque jamais les auxiliaires, qu'il s'agisse de *būdan*, « être », aux différents temps composés¹⁰⁹⁰ (parfait et plus-que-parfait), ou bien de ceux du passif (*šudan*, *āmadan*¹⁰⁹¹ ou *gaštan*). A l'instar des verbes composés, la seule exception se trouve de nouveau dans TE¹⁰⁹².

On ne trouve pas non plus le marquage de *giriftan* dans la périphrase inchoative qu'il forme avec un infinitif. Pour les verbes modaux *bāyistan*, « falloir », *šāyistan*, « être possible », *tavānistan*, « pouvoir », et *x'āstan*, « vouloir », nous avons relevé quelques exemples de marquage mais nous verrons qu'il ne faut certainement pas comprendre ces verbes comme auxiliaires¹⁰⁹³.

Dans TE₁, les passifs synthétiques sont proportionnellement beaucoup plus souvent marqués que ne le sont les passifs analytiques (tableau 14.1)¹⁰⁹⁴. Nous aurions là un indice sur la valeur de *bi-* : le marquage ne serait pas lié au sens, mais bien à la structure morphosyntaxique. Dans les autres textes, les passifs, analytiques, ne sont jamais marqués sur l'auxiliaire.

	avec <i>bi-</i>	sans <i>bi-</i>
Passif synthétique	7	3
Passif analytique <i>būdan</i> + <i>āmadan</i>	5 (?) ¹⁰⁹⁵ + 0	7 + 50

14.1. Marquage du passif dans TE₁

¹⁰⁹⁰ Cf. Lazard 1963, p. 316, § 433. Nous n'avons relevé que 2 exceptions, dans TE₁ : br gšth by n' bwdy, « il ne se serait pas tourné » (TE₁ 14, 26-27) ; br gšth by n' b'šy, « tu ne t'es pas retourné » (TE₁ 14, 30-31). Au demeurant, on peut penser que le morphème *bi-* porte ici sur la négation plus que sur l'auxiliaire (cf. *infra*, § 14.4.2.8).

¹⁰⁹¹ Un seul passage de TE présente un marquage avec le passif : bst' by'h y' 'b'z d'st' by'h, « sois enfermé ou sois retenu » (TE₁ 10, 16). La partie où apparaissent ces formes est notée dans la marge et l'auxiliaire *āmadan* est à l'impératif. Il s'agit en outre d'une traduction de l'hébreu. Ces occurrences ne sont donc pas fiables à plus d'un titre.

¹⁰⁹² Cf. *supra*, § 8.3.2.

¹⁰⁹³ Cf. *infra*, § 16.2.

¹⁰⁹⁴ On peut même se demander si cette possibilité plus forte de marquage n'aurait pas pu conduire les auteurs de TE₁ à choisir dans ces occurrences le passif synthétique, qui demeure très minoritaire dans ce premier dialecte.

¹⁰⁹⁵ Nous hésitons d'ailleurs à les voir comme de réels passifs : il peut s'agir d'adjectifs avec verbe « être », tels que l'on a par exemple en français dans « la porte est ouverte ». Cf. *supra*, § 6.3.2.2.

14.4. Valeur de *bi-*

14.4.1. *bi-*, marqueur d'action ponctuelle ?

Plusieurs théories assignent à *bi-* une valeur de semelfactif¹⁰⁹⁶ ou de perfectif¹⁰⁹⁷ pour le persan des premiers siècles. Dans la continuité de ces hypothèses, MacKinnon¹⁰⁹⁸ démontre avec maints arguments que le préfixe marque une action achevée, soit d'aspect ponctuel, soit limitée dans le temps. Toutefois, sa théorie mérite ici d'être discutée en détail parce que, si ses démonstrations sont séduisantes, elles se heurtent à de nombreuses difficultés et contre-exemples qui, selon nous, l'invalident¹⁰⁹⁹.

MacKinnon¹¹⁰⁰ explique que le morphème est absent avec les locutions verbales mais présent dès lors que l'élément nominal de la locution est déterminé, parce que dans ce second cas, l'action devient ponctuelle. Il rapproche ce phénomène du polonais : si le nom est indéfini, il est objet direct de verbes imperfectifs, par définition non marqués ; si le nom est défini, il est objet direct de verbes perfectifs, c'est-à-dire marqués. Mais il oublie que cette situation diffère grandement de celle du persan : en polonais, elle ne se limite pas aux seuls verbes composés mais elle concerne tous les verbes. Or c'est bien là la pierre d'achoppement de la théorie de MacKinnon. Nous ne comprenons pas pourquoi il faudrait qu'il y ait un élément nominal défini avec les locutions, tandis que les verbes simples n'en auraient pas besoin (10). L'objet de (10a) et l'objet de (10b) sont tous les deux déterminés, tous les deux par un démonstratif (*ān* et *īn*) et pourtant un verbe est marqué tandis que l'autre ne l'est pas.

(10) a. *čūn ān dīvār-i šāyigān va hisār-i muhkam bidīdand*

« quand ils virent cet excellent mur et cette solide muraille » (TH 31, 4)

b. *īn tārīx-nāma¹¹⁰¹ ki dar tavārīx-i mutiqaddimān mastūr u mazkūr dīdam*

« ce *Tārīx-nāma* que je vis cité et mentionné dans les histoires des anciens » (TH 49, 12-13)

¹⁰⁹⁶ Salemann et Shukovski 1889, pp. 59-60, § 48 ; Horn 1898-1901, p. 150, § 89.

¹⁰⁹⁷ Jensen 1931, p. 135 ; Andreas 1939, p. 432 ; Lambton 1953, p. 161 ; Perry 2005, p. 198 ; Windfuhr 1979, pp. 95-96 ; 2009, p. 24. Pour la critique de cette théorie, voir Lazard 1963, p. 299.

¹⁰⁹⁸ MacKinnon 1977, p. 18.

¹⁰⁹⁹ Sans plus de précisions, Utas (2000, p. 263) la remet également en cause, revenant en cela sur ses propres conclusions de 1976 (pp. 80-83).

¹¹⁰⁰ MacKinnon 1977, p. 16 et pp. 22-23.

¹¹⁰¹ Les deux éléments de *tārīx-nāma* sont écrits séparément.

D'autres exemples vont à l'encontre de cette théorie : des cas d'actions ponctuelles non marquées (11a) ainsi que des cas d'actions non ponctuelles marquées (11b). En (11a), l'action ponctuelle est soulignée par *āxir*, « finalement », et cependant elle n'est pas marquée de *bi-*. En (11b), l'action est répétée : la graine de l'harmonie doit continuellement (*paivasta*) être replantée. Comment alors y expliquer le marquage par *bi-* si celui-ci indique une action ponctuelle et achevée, comme le propose MacKinnon ?

(11) a. *āxir harb uftād*

« finalement une bataille "tombe" » (TS 170, 14)

b. *paivasta tuxm-i muvāfiqat u mutābiqat dar sīnahā-i pīsarān u barādarān u x^vēšān mē bikāšt*

« il semait continuellement la graine de l'harmonie et de la concorde dans les cœurs des fils, des frères et des parents » (TJG 30, 6-7)

La cooccurrence de *mē-* et *bi-*, en (11b) comme dans d'autres exemples, montre qu'il n'y a aucune impossibilité à marquer de *bi-* une action toujours en cours de réalisation ou qui se répète. Les deux morphèmes ne fonctionnent donc pas en opposition¹¹⁰². On pourrait toutefois nous dire que cette cooccurrence disparaît après le XIII^e siècle, mais il se trouve que la combinaison de *bi-* et de *-ē*, marqueur de l'habitude dans le passé, persiste plus longtemps (12).

(12) *bar rōy-i jāma-i x^vāb binišastē*

« il avait l'habitude de s'asseoir sur des vêtements de nuit » (RA 211a, 4-5)

Néanmoins ce n'est pas parce qu'une action est ponctuelle qu'elle ne peut pas se répéter. Cela n'est pas contradictoire. Ce qui importe, c'est qu'elle soit temporellement limitée lorsqu'elle a lieu. Or le procès évoqué en (12) ne s'inscrit pas dans une limite : le fait de s'asseoir, ici plutôt d'être assis, ne constitue pas une action achevée.

Le préfixe est également susceptible de s'adjoindre à des verbes statifs, tels que *būdan* ou *māndan*. Si ces verbes peuvent être employés dans des contextes où l'action s'accompagne d'une limitation temporelle (3b, repris en 13a), ils peuvent aussi, et ce tout au long de notre période, se trouver dans des situations où l'action n'est pas limitée dans le temps (13b).

¹¹⁰² Contrairement à ce qu'affirment MacKinnon (1977, p. 25) et Perry (2005, p. 198).

(13) a. *dar-ān šab sitāra'ē az āsmān furōd uftād ki asar-i ān tā subh bimānd*

« cette nuit-là, tomba du ciel une étoile dont la trace resta jusqu'au matin » (TT 183b, 1^{re} marge, 9-11)

b. *mēx^vāstand ki hamāna az xāna-i badāyi'-i nigār-i durarbār-i x^vad-išān bar safha-i rōzgār yādgār bimānad*

« ils voulaient qu'assurément le souvenir restât de la maison des raretés de leur gracieuse bien-aimée sur la page des jours » (TT 226b, 2-3)

Un autre point abordé par MacKinnon pose question : celui de la négation. Il compare cette absence de cooccurrence de *bi-* et de la négation à la situation que l'on rencontre dans les langues slaves et en hindi¹¹⁰³. On peut en effet lui accorder que l'idée d'une action ponctuelle achevée est antinomique de sa non-réalisation. Cependant, et c'est à nos yeux le problème, il affirme que cette cooccurrence n'existe pas, alors qu'au contraire dans le persan des premiers siècles, les exemples marqués de *bi-* et de la négation sont nombreux¹¹⁰⁴.

Cette théorie lui permet certes d'expliquer l'évolution de *bi-* vers un marquage modal : avec le radical du présent, il entre en contraste avec *mi-* dans une opposition indicatif/subjonctif¹¹⁰⁵. Mais que fait-il alors des marquages avec le radical du passé ?

Il en découle qu'on ne peut pas attribuer à *bi-* une valeur aspectuelle. Le morphème ne porte pas davantage une valeur modale puisqu'il est présent dans des contextes où l'on attend l'indicatif comme le subjonctif¹¹⁰⁶, et qu'il est absent de nombreux impératifs¹¹⁰⁷.

14.4.2. Indice de rhématicité

Dans son étude sur la langue des X^e-XI^e siècles, Lazard¹¹⁰⁸ démontre que *bi-* n'a aucune valeur aspectuelle mais qu'il fonctionne comme « opposition d'emphase ou

¹¹⁰³ MacKinnon 1977, pp. 23-24.

¹¹⁰⁴ Cf. *supra*, § 14.2.3 et Lazard 1963, pp. 277-278, § 355.

¹¹⁰⁵ MacKinnon 1977, pp. 24-25.

¹¹⁰⁶ Cf. *supra*, § 14.3.3.

¹¹⁰⁷ Cf. *supra*, § 13.3.1.

¹¹⁰⁸ Lazard 1963, pp. 298-326, § 394-448.

d'accent »¹¹⁰⁹. Cette idée n'est pas éloignée de celle que suggère le terme persan usuel pour désigner ce morphème : *bā-ye ta'kid*, « le *be* d'emphase »¹¹¹⁰.

Sur l'idée qu'il serait lié à l'accent, précisons qu'il n'est pas uniquement question de l'accent tonique. Si tel était le cas, on ne comprendrait pas pourquoi le verbe est marqué, ou ne l'est pas, dans des situations quasi identiques. Il est parfois précédé du même mot : avec le morphème dans *zuhair ba-imārat binišast*, « Zuhair accéda à l'émirat » (TS 150, 6) ; mais sans lui dans *ō ba-dār al-imāra¹¹¹¹ nišast*, « il accéda à l'émirat (litt. il monta sur le siège de l'émir) » (TS 190, 11). Dans ces deux phrases, nous sommes en présence de la même structure accentuelle. D'autre part, la situation du persan contemporain ne nous permet pas d'éclairer la position de l'accent à époque ancienne¹¹¹². Certes, en persan contemporain, le préfixe *be-* peut porter l'accent¹¹¹³ quand on veut mettre le verbe en relief¹¹¹⁴, mais dans la variante dialectale parlée au Sistan il est accentué avec le subjonctif et l'impératif, et il ne l'est pas avec le prétérit¹¹¹⁵. Doit-on y voir la coexistence d'une situation moderne (accent) et d'une situation ancienne (non accent) ? C'est possible. Mais aucun élément tangible ne nous permet de statuer. En définitive, nous n'écartons pas cette théorie de l'accent si toutefois on entend bien par là que sans *bi-* le verbe est dans une position faible, qu'il est inaccentué, tandis qu'avec *bi-* il est dans une position forte, accentué¹¹¹⁶.

Nous éviterons néanmoins le terme d'emphase car il situe le débat sur le plan de la visée communicative. Or, même si nous employons le terme de rhème, c'est au niveau de la syntaxe qu'il convient de l'analyser : le verbe sera ou non le centre rhématique en fonction de la syntaxe de la phrase. Quand il n'est pas marqué, c'est parce qu'il s'efface au profit d'un autre centre rhématique, un type de complément différent selon les types de verbes et leur construction (complément de lieu pour un verbe de déplacement, objet

¹¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 306, § 405.

¹¹¹⁰ Cf. Bāqer 1340/1961, p. 1. En revanche, l'appellation *bā-ye zinat*, « le *be* d'ornement », supposerait que ce morphème n'a qu'une valeur stylistique. Nous écartons ce terme.

¹¹¹¹ Il s'agit du même mot, les termes d'origine arabe à finale de *tā' marbūta* étant en persan parfois transcrit par un *hā* final, parfois par un *te*. Il n'y a donc pas là de différence d'accentuation.

¹¹¹² Sur l'accentuation des préverbes dans les langues indo-européennes, Meillet 1907. Dans certaines langues, ils sont toniques (sanskrit, p. 339), dans d'autres, ils sont atones (grec, p. 339). Meillet note toutefois qu'ils seraient toniques en indo-iranien (p. 347). Mais est-ce encore valable en persan ? On ne peut malheureusement pas s'en assurer.

¹¹¹³ Lazard 2006b, p. 126, § 120.

¹¹¹⁴ *Ibid.*, p. 34, § 30.

¹¹¹⁵ Lazard 1974, pp. 72-73 (on trouve la même répartition dans le dialecte de Rudbār. Cf. Lazard 1990b, p. 112). L'allomorphe *b-* du *Codex Cumanicus* (cf. *supra*, § 14.2.1) montre aussi que le préfixe ne porte pas l'accent.

¹¹¹⁶ Nous reprenons les termes de Lazard (1963, p. 306, § 405).

indirect indiquant le destinataire pour un verbe de déplacement d'objet ou de personne, discours direct pour un verbe de déclaration, par exemple).

Nous allons donc étudier ces différents types de verbes :

- verbes de déplacement.
- verbes de déplacement d'objet ou de personne.
- verbes indiquant une station ou une position.
- verbes de déclaration.
- verbes de perception et d'opinion.
- verbes d'action violente.

Nous avons laissé de côté les verbes modaux car il est impossible de savoir si le marquage porte réellement sur ce verbe, ou bien sur l'infinitif régi puisque les infinitifs ont tendance à ne pas être marqués. Pour chaque type de verbes, nous nous attacherons à l'un d'entre eux, prototypique, et nous ferons mention des autres verbes pour lesquels le même mécanisme est à l'œuvre.

Aux situations de non-marquage que nous allons présenter, s'ajoutent les cas où le verbe est un verbe à préverbe ou une locution. Considérons en outre que si le verbe apparaît avec la négation, avec *(ha)mē*, ou au passif, il est très rarement marqué. Nous y reviendrons.

14.4.2.1. Verbes de déplacement

Parmi les verbes de déplacement *āmadan*, « venir »¹¹¹⁷, *raftan*, « aller », *rasīdan*, « arriver », *šudan*, « aller », *uftādan*, « tomber », nous choisissons *āmadan*. Il offre l'avantage d'être présent non seulement dans bon nombre d'occurrences mais aussi dans un type de phrases particulier, les phrases existentielles.

Ces verbes sont marqués de *bi-* si aucune destination n'est précisée. Ils peuvent apparaître en emploi isolé, comme *va biyāmad*, « et il vint » (TS 63, 13), ou seulement avec un sujet : *dwšmn by 'yyd*, « l'ennemi vient » (TE₁ 138, 24). Mais cela n'empêche pas de les trouver avec des compléments circonstanciels autres : d'origine (14a), de temps (14b), d'accompagnement (14c), de but (14d).

¹¹¹⁷ Cf. Lazard 1963, pp. 300-301, § 396-397.

(14) a. *va si zauj az ustux^vān-i pahnāgāh biyāyad*

« et trois paires viennent du sacrum » (HM 55, 8-9)¹¹¹⁸

b. *ān qaum ki bar ēšān dast-i tahakkum u qalaba dāštand har sāl biyāmadandē*

« cette tribu qui avait pouvoir et autorité sur eux venait chaque année » (TH 28, 6)

c. *X bā sipāh biyāmad*

« X vint avec l'armée » (TS 110, 9)

d. *bar xarāj biyāmad*

« il vint pour la collecte d'impôt » (TS 153, 15-16)

Eu égard à ces exemples, on ne peut souscrire à l'argument de MacKinnon¹¹¹⁹ pour qui l'exclusion réciproque entre *bi-* et un complément directionnel est due au sens premier du préverbe moyen-perse *bē*, « hors de ». Même si cela explique que *bi-* exclut d'autres préverbes, il n'y a aucune raison à ce qu'une phrase ne puisse pas mentionner un déplacement "hors d'un lieu" vers un autre. La raison de cette exclusion est à chercher ailleurs : lorsqu'il n'est pas fait mention d'une destination, c'est le verbe de déplacement qui reste le centre du thème.

Inversement, le verbe apparaît régulièrement à la forme non marquée lorsque la destination est indiquée (15). En (15a) comme en (15b), la direction est introduite par la préposition *ba*, « à », « vers ».

(15) a. *har rōzē az-īn saudā-i tabī^t juzvē ba-mi^tda ayad*¹¹²⁰

« chaque jour, de cette bile noire naturelle, une partie vient vers l'estomac » (HM 35, 1-2)

b. *va az ānjā ba-balāsāqūn āmad*

« et de là, il vint à Balāsāqūn » (TJG 48, 2-3)

Le verbe de déplacement peut aussi être non marqué quand le déplacement dont il est question n'est pas réel (16). En (16a), l'emploi de *āmadan* est métaphorique, même si

¹¹¹⁸ Nous recourons à cet exemple, bien qu'il soit à la frontière de l'idée de déplacement. Son marquage indique néanmoins qu'il est perçu comme tel, car, nous le verrons, les verbes qui ne désignent pas un déplacement réel ne sont pas marqués.

¹¹¹⁹ MacKinnon 1977, p. 16.

¹¹²⁰ Ecrit avec un *alef* simple.

l'on peut prêter une sorte de mouvement à la mer dont on parle. En (16b), *āmadan* est très peu informatif et il n'y a pas de déplacement physique concret des fléaux, contrairement à la venue des ennemis, qui, elle, est bien réelle (16c).

(16) a. *daryā-i qatl dar mauj āmad*

« la mer du meurtre se mit à bouillonner (litt. vint dans la vague) » (TH 756, 21)

b. 'n bl'h' 'br 'yš'n 'md

« ces fléaux s'abattirent sur eux » (TE₂ 211, 27-28)

c. 'z 'n dyhyh' 'w 'z trp-y 'w dwšmn 'br-yš by 'yyd

« l'ennemi s'abattrait sur lui depuis ses villages (et) depuis son côté » (TE₁ 138, 13-14)

Dans toutes ces phrases existentielles, c'est le sujet qui est le noyau informatif et non l'action portée par *āmadan*. On peut les comparer aux phrases françaises du type « il reste une solution », « il est arrivé un accident », où « solution » et « accident » constituent le centre rhématique¹¹²¹. Dans notre corpus, on en trouve des exemples avec une maladie (*tā'ūn*, « la peste », en HM 31, 10) ; un bruit (*b'ng*, « un cri » en TE₁ 3, 26-27), une lettre (*nāma* en TS 155, 5), une réponse (*javāb*, TH 32, 1), pour n'en citer que quelques-uns.

Si on les interprète comme phrases existentielles, les marquages de (17) pourraient paraître contradictoires. Mais à y regarder de plus près, il n'en est rien : dans les deux cas, le message est d'ordre divin. Et si l'on se réfère aux conceptions religieuses bibliques et coraniques qui considèrent ce déplacement comme effectif, comme physique¹¹²², alors ces deux exemples se rangent parmi les cas normaux de marquage, relevant du même type que (14).

(17) a. *w-'gr rsylty 'z pyš y'y by 'mdy*

« et si un message était venu de Dieu » (TE₁ 10, 31-32)

¹¹²¹ Voir Lazard 1994b. La structure des deux langues n'est pas tout à fait identique : il n'y a pas en persan de sujet du type « il », mais rappelons que le pronom personnel sujet n'est pas obligatoire. Si l'on est tenté de voir en ces mots une sorte d'actant H, se conduit-il alors plus comme un sujet ou comme un objet ? Avec un verbe intransitif, tel que *āmadan*, il est plus logique d'y lire un fonctionnement subjectal mais dans cette tournure conservée en persan contemporain, cet actant ne commande pas l'accord verbal (Lazard 1994a, p. 213 : exemple avec un actant animé pluriel), contrairement à un sujet. Cet actant H relève donc et de l'un et de l'autre, comme en français et en anglais (Lazard 1994b, p. 25).

¹¹²² On pensera au terme *nuzūl*, « descente », utilisé pour évoquer la révélation du Coran.

b. *čūn īn āyat biyāmad*

« quand vint ce verset » (TS 35, 3)

D'autres occurrences donnent à réfléchir. Il y a hésitation entre marquage et non-marquage lorsque la destination est imprécise. Ainsi avec les termes d'« attaque » (*tāxtan* en (18a), *harb* en (18b)), le verbe peut ou non être marqué. Et cette hésitation n'est pas à mettre au compte d'une quelconque évolution puisque des cas de non-marquage existent aussi dans TS (TS 153, 3 et 179, 15). La chose n'est pas si surprenante, il faut envisager ce marquage par *bi-* comme un continuum : à chacune des extrémités, la situation est claire, marquage pour un verbe isolé, non-marquage pour une destination précise, telle une ville ou une région, mais l'énonciateur peut hésiter dans la zone intermédiaire, par exemple pour une expression qui se rattache plus ou moins à la notion de destination mais sans l'être tout à fait.

(18) a. *ō ba-tāxtan bā savārī pānsad biyāmad*

« il vint à l'attaque avec cinq cents cavaliers » (TS 199, 3-4)

b. *X va hisāriyān nīz bā sipāh-i Z dar harb āmadand*

« X et les (défenseurs) de la forteresse vinrent dans la bataille aussi avec l'armée de Z » (TH 752, 17-18)

De même, quand la destination est postposée au verbe¹¹²³, celui-ci apparaît marqué ou non. Avec *āmadan*, on ne peut tirer de conclusion : dans les très rares occurrences (1 dans HM en (19a) ; 1 dans JP ; 3 dans TE ; 3 dans tout TS), le verbe est toujours marqué, excepté 2 cas. Mais ces 2 occurrences non marquées sont ambiguës : l'une à cause de son sujet abstrait (*nāma* en TS 114, 14), et la seconde (19b) parce qu'on peut s'interroger sur une éventuelle influence du premier complément *ba-xalīfatī-i ō*, « dans sa fonction », sur cette absence de marquage. En revanche, avec d'autres verbes de déplacement comme *raftan*, « aller », le verbe peut ne pas être marqué quand la destination est postposée (19c).

(19) a. *va biyāyad ba-gōš-i rāst-i dil*

« et il vient dans l'oreillette droite du cœur » (HM 64, 1-2)

¹¹²³ La construction reste néanmoins minoritaire, contrairement au constat de Lazard (2009b, pp. 173-174) à propos de la langue parlée actuelle.

b. *X ba-xalīfatī-i ō āmad ba-sīstān*

« X vint dans sa fonction au Sistan » (TS 143, 6)

c. *raftam man va sāhib-i x^vēš sōy-i makka*

« j’allai avec mon maître vers La Mecque » (TS 64, 16)¹¹²⁴

La visée communicative peut venir bouleverser ce système qui ressortit à la morphosyntaxe, c’est-à-dire que le locuteur peut choisir de faire d’un élément de la phrase l’information essentielle. Ainsi peut-il y avoir marquage si l’énonciateur veut focaliser sur le verbe. En (20a) et (20b), c’est la venue qui est l’élément central du rhème, et non comme c’est habituellement le cas dans ce genre de phrase, le complément directionnel. Le contexte de (20b) est d’ailleurs explicite : le roi de Chine refuse de se plier à l’ordre de Fereydun, il refuse de venir. Fereydun lui envoie alors une lettre le sommant de « venir ».

(20) a. *va tā ba-‘unuq-i masāna biyāyad*

« et va bien jusqu’au col de la vessie » (HM 94, 11)

b. *tā ō īnjā biyāyad*

« jusqu’à ce qu’il vienne ici » (TS 6, 4)

Inversement, le verbe peut ne pas être marqué s’il y a focalisation sur un autre terme de la phrase. En (21a) et en (21b) c’est le sujet qui prime : le contexte nous l’indique dans le premier cas ; dans le second, la focalisation s’opère par le présentatif *īnak*, « voici ». En (21c), l’information importante n’est pas tant celle de la venue de ces hommes que la façon dont ils arrivent, sans qu’il soit toutefois permis de savoir si la focalisation est faite sur la comparaison *čūn abr-i gurranda*, « tel un nuage grondant », ou bien sur le complément de manière *dar xurōš*, « dans une clameur ».

(21) a. *yhwš‘ ’md*

« c’est Josué qui vint » (JP3 V, 3-4)

b. *īnak saiyid-i quraiš āmad*

« voici le seigneur des Quraishites qui vint » (TS 54, 16 – 55, 1)

¹¹²⁴ Les exemples (19b) et (19c) montrent aussi que la distinction dans le marquage n’est en rien liée à une opposition entre récit et discours.

c. *X₁ va X₂ ba-yak-bār čūn abr-i gurranda dar xurōš āmadand*

« tel un nuage grondant, X₁ et X₂ vinrent dans une clameur en même temps » (TH 785, 5-6)

Le système que nous venons de décrire n'est en fait valable que jusqu'à TH. Dans PR et RA, il existe des contre-exemples tels que (22a) et (22b). Dans ces occurrences, on ne peut prétendre qu'il y ait focalisation sur un élément de la phrase puisque le verbe y est employé de manière isolée. Or jusque-là (XIV^e siècle), toutes les occurrences où le verbe de déplacement est isolé apparaissent avec un marquage. Cela n'empêche pas que l'on trouve des situations où la présence de *bi-*, ainsi que son absence, s'expliquent de la même façon que pour les époques antérieures (22c). Le système commence seulement à se déliter.

(22) a. *va āmadēm*

« et nous vînmes » (PR 22, 9)

b. *va āmad va...*

« et il vint et... » (RA 308b, 6)

c. *ki biravand va X nīz bā ēšān ba-ittifāq ba-sar-i Z ravand*

« pour qu'ils partent et que X et eux aillent aussi ensemble vers Z » (PR 10, 13-14)

Le marquage peut lui aussi contrevenir aux règles que nous venons d'exposer. En (23) le verbe est marqué alors que la destination est indiquée. Cependant, même s'il existe d'autres exemples similaires, contrairement aux non-marquages, il est délicat d'écarter définitivement l'argument d'une focalisation sur le verbe. En revanche, il ne s'agit pas pour autant d'un marquage dû à l'idée d'achèvement de l'action : en (24) *tā*, « jusqu'à », insiste sur cette idée d'achèvement, sans que le verbe soit marqué¹¹²⁵.

(23) *tā ba-atrār biyāmad*

« jusqu'à ce qu'il vînt à Atrār » (PR 71, 5)

(24) *X tā saraxs ba-istiqbāl-i Z āmad*

« X vint jusqu'à Saraxs à la rencontre de Z » (TT 205b, 10)

¹¹²⁵ Il existe donc bien des contre-exemples à la théorie de MacKinnon tout au long de notre période.

Si le changement a bien eu lieu entre TH et PR, soit dans les décennies comprises entre 1320 et 1410, il reste à identifier les facteurs qui ont pu le favoriser. Pour les appréhender, il faut revenir à l'évolution quantitative des formes marquées¹¹²⁶. Le préfixe est de moins en moins présent à partir de TJG, mais si l'on regarde les emplois de marquage, et de non-marquage, dans TJG et TH, on constate que cette diminution n'est pas corrélative à une transformation, voire un effondrement, du système. En réalité, *āmadan* est marqué, ou non marqué, dans les mêmes circonstances qu'il l'était dans les textes plus anciens des X^e-XI^e siècles. C'est tout simplement parce qu'il apparaît surtout avec une destination qu'il est moins souvent marqué qu'auparavant. En d'autres termes, ce n'est pas parce que *bi-* a changé de valeur qu'il est moins présent, mais c'est parce que plus globalement les emplois syntaxiques des verbes de déplacement ont changé et qu'ils sont plus rarement utilisés sans destination. Cette raison syntaxique se double d'une raison lexicale : certains verbes simples commencent à disparaître au profit de locutions verbales. Or nous avons vu que ces dernières ne sont habituellement pas marquées. Faut-il alors envisager que la situation ultérieure résulte de cet état de fait ? On peut le penser en effet. Comme le préfixe tendait à être moins souvent employé, son fonctionnement premier a pu sembler de moins en moins évident aux locuteurs, qui ont alors commencé à l'employer ou à l'omettre dans des situations où toute latitude était impossible avant. Une analyse des autres verbes confirmera peut-être cette hypothèse.

14.4.2.2. Verbes de déplacement d'objet ou de personne

Les verbes de déplacement d'objet ou de personne sont-ils marqués selon ce même principe de rhématicité ? Des verbes *afkandan*, « jeter », *āvardan*, « apporter », *burdan*, « porter », *dādan*, « donner »¹¹²⁷, *fīristādan*, « envoyer », *guzāštan*, « poser », *nihādan*, « placer », nous retiendrons *dādan* pour nos analyses.

Le verbe est marqué dans des conditions similaires à celles qui sont valables pour *āmadan* : position isolée (25a) ou avec divers compléments circonstanciels, de but (25b) ou de manière (25c), par exemple. A cela s'ajoutent de nombreuses occurrences avec la mention de l'objet, telles que (25d).

(25) a. y-tpsyr-yš **by dyh**

« dont l'interprétation (est) "donne" » (JP4 I, 6)

¹¹²⁶ Cf. *supra*, chapitre 4.

¹¹²⁷ Cf. Lazard 1963, p. 310, § 414.

b. *ba-sadaqa bidād*

« il donna pour l'aumône » (TS 122, 10)

c. *va badīn dahāna bidahad*

« et il (le) donne par la bouche » (HM 92, 14)

d. *ān čahār sad hazār dīnār rā bidahand*

« ils donnent ces quatre cents mille dinars » (TH 56, 5)

En revanche, le verbe est non marqué avec un destinataire, qu'il soit indiqué par un complément prépositionnel (*badō*, « à lui », en 26a), par la postposition *rā* (*umarā'-i muḡōl rā*, « aux gouverneurs mongols », en 26b), ou par un enclitique personnel (*-aš*, « à lui », en 26c).

(26) a. *ba-firmān-i pādīšāh ō rā badō dādand*

« ils la lui donnèrent sur ordre du roi » (TJG 274, 11)

b. *va umarā'-i muḡōl rā māl-i fāxir dād*

« et il donna aux gouverneurs mongols des biens somptueux » (TH 739, 19-20)

c. *va 'alaf-i mu'tadil dāda buvand-aš*

« et on lui a donné un fourrage équilibré » (HM 163, 7)

Avec des verbes tels que *firistādan*, « envoyer », il n'y a pas de marquage lorsqu'une destination est donnée, par exemple *ba-harāt*, « à Hérat », en (27).

(27) *sufarā' va rusul va ilčiyān ba-harāt firistādand*

« ils envoyèrent des ambassadeurs, des messagers et des émissaires à Hérat » (TH 741, 19)

Comme pour les verbes de déplacement, il peut y avoir hésitation dans le marquage, et ce dans deux types de situations : quand le destinataire est mentionné après le verbe (28) ou quand la destination est imprécise (29). Ainsi (28a) et (29a) sont marqués, tandis que les occurrences similaires (28b) et (29b) ne le sont pas.

(28) a. 'yn čyzyh' by d'dnd twr'

« ils te donnèrent ces choses » (TE₁ 145, 8)

b. *sad uštur-i surx va sad ratl-i zar-i surx dād ō rā*

« il lui donna cent chameaux rouges et cent coupes d'or pur » (TS 57, 4)

(29) a. *va mu'tamadē rā az ān x'ad bar 'aqab-i ō bifiristād*

« et il envoya un homme de confiance de son entourage à sa poursuite » (TJG 258, 10-11)

b. *bar 'aqab-i ō laškar firistād*

« il envoya l'armée à sa poursuite » (TJG 28, 7-8)

De nouveau, à l'instar des verbes de déplacement, il arrive que la visée communicative modifie les situations de marquage ou de non-marquage. Une focalisation sur le verbe peut provoquer le marquage là où on ne l'attendait pas (30). Et à l'inverse, le verbe n'est pas marqué si l'énonciateur focalise sur un autre élément, le sujet en (31a)¹¹²⁸, ou l'objet en (31b).

(30) *ky dh dyn'r mr' by dhy*

« que tu me donnes bien dix dinars » (TE₁ 16, 18-19)

(31) a. *'yn mn d'dwm twr'*

« moi, je te donnai cela » (TE₁ 150, 24)

b. *va sipāh sālārī¹¹²⁹ dād ki tā īnjā būd yak-savār būd*

« il (lui) donna le commandement de l'armée, dans laquelle il n'était jusqu'à présent qu'un cavalier » (TS 85, 11-12)

A partir de PR, il existe des occurrences où l'absence de marquage montre, comme pour *āmadan*, que le système commence à se désagréger. En (32), le verbe *dahad* n'est pas marqué mais la situation est moins limpide que pour *āmadan* : comme le verbe *dādan* apparaît très rarement en position isolée, il n'y a aucun moyen sûr de savoir si le non-marquage est dû à l'évolution du système ou bien à une focalisation sur l'objet. La fréquence de ces exemples peut nous éclairer : s'il existe trop de cas qui devraient être interprétés comme focalisations, c'est peut-être qu'il ne s'agit justement pas de

¹¹²⁸ La focalisation se fait ici en plaçant le pronom tonique *man*, « moi », juste avant le verbe.

¹¹²⁹ Nom composé *sipāhsālārī* ici écrit en deux éléments séparés.

focalisations mais que, tout simplement, *bi-* cesse de marquer de façon obligatoire le verbe dans certaines des situations que nous avons repérées pour les siècles précédents.

(32) *yā yak xurmā yā šarbatē ābī dahad*

« il donne soit une datte soit une boisson rafraîchissante au raisin » (RA 299a, 18)

Le problème est le même pour le marquage. En (33), traduit-il une perte de la valeur première de *bi-*, ou bien correspond-il à une focalisation sur le verbe ? Il y avait pourtant deux facteurs en défaveur de ce marquage : un destinataire *bar har nafarē*, « à chacun », et un attribut de l'objet '*atā*, « en cadeau »¹¹³⁰. Le verbe qui suit, *dād*, n'est d'ailleurs pas marqué.

(33) *farmūd ki bar har nafarē panj diram-i nuqra 'atā bidahand čūn hama rā 'atā dād...*

« il ordonna qu'ils donnent à chacun cinq dirams d'argent en cadeau. Quand il eut à tous donné en cadeau... » (TT 183b, 11-12)

14.4.2.3. Verbes indiquant une station ou une position

Les verbes qui indiquent une station ou une position susceptibles d'être marqués sont *būdan*, « être », *ēstādan*, « être debout », *māndan*, « rester », *nišastan*, « être assis ». Nous n'avons pas retenu *būdan* pour nos analyses car le marquage est quasi inexistant au présent. Notons seulement que ce verbe n'est jamais marqué quand il fonctionne comme copule ou comme auxiliaire ; quand il est marqué, il a alors le sens de « rester », « demeurer », et cela souvent avec une indication de lieu ou de durée, ou les deux combinées ensemble (il resta là durant x temps).

La plupart de nos textes emploient *māndan* aux deux formes. C'est ce verbe que nous avons choisi. Quand les occurrences seront insuffisantes, nous recourrons à *ēstādan* ou *nišastan*.

Les verbes indiquant une station ou une position sont marqués lorsqu'ils sont employés de manière isolée (34a), avec un complément de lieu, même métaphorique (34b), avec un complément de temps (34c), ou bien avec les deux (34d).

(34) a. *va bimānad va...*

« et reste et... » (HM 163, 2)

¹¹³⁰ A moins qu'il ne faille y lire une locution '*atā dādan*, mais cela aurait eu la même conséquence pour le non-marquage.

b. *xavāss dar kunj-i balā va zāviya-i ‘anā bimāndandē*

« les nobles restaient dans le coin de la calamité et dans le recoin de la souffrance »
(TJG 12, 22)

c. *pas hukm kardand ki tā čahār hazār sāl-i šamsī īn šahr bimānad*

« puis ils ordonnèrent que la cité demeurât pendant quatre mille années solaires »
(TS 4, 6-7)

d. *va ān jamā‘at sālḥā dar šamīrān bimāndand*

« et cette communauté resta des années à Šamīrān » (TH 31, 6)

Pour les verbes *ēstādan*, « être debout », et *nišastan*, « être assis », *bi-* peut légèrement en modifier le sens. Comme le préfixe souligne son importance rhématique, *ēstādan* signifie alors « se fonder », « s’appuyer », par exemple en (35a), et *nišastan*, « s’asseoir sur le trône », comme en (35b). Néanmoins, même en ayant ce sens, *nišastan* n’est pas toujours marqué : dans TS, 7 occurrences apparaissent avec un verbe marqué, 7 avec un verbe non marqué. Il est toujours marqué quand il est seul, mais il y a hésitation quand il est accompagné d’un complément prépositionnel, tel que *ba-(dār al-)imāra(t)*, « à l’émirat » ((TS 150, 6) marqué mais (TS 190, 11), non marqué)¹¹³¹.

(35) a. ‘z cy by šn’sy kw ‘n nby’ kw dyn y-tw p’wy **by** ‘yst’d

« d’où sais-tu qui est ce prophète sur lequel ta religion se fonde ? » (JP3 F, 1-2)

b. X p’ mwlk **by** nyšyst

« X monta sur le trône » (TE₁ 13, 11-12)

Le verbe *māndan* n’est pas marqué dans les phrases existentielles (36a), ou lorsqu’il sert à donner une date (36b). Dans ces deux situations, le verbe n’est effectivement pas le centre rhématique, centre rhématique qui est le sujet *yād kardan-i asbāb va ‘alāmāt*, « mentionner les causes et les symptômes », dans la première, et la mention du nombre de jours (*šaš rōz*, « six jours ») et du mois (*zilhajja*) dans la seconde.

(36) a. *mānad bar mā yād kardan-i asbāb va ‘alāmāt*

« il nous reste à mentionner les causes et les symptômes » (HM 113, 10)

¹¹³¹ On retrouve une répartition équivalente dans TT : 11 occurrences marquées pour 13 non marquées.

b. *šaš rōz mānda az zilhajja*

« six jours restant dans le mois de *zilhajja* (douzième mois de l'année lunaire musulmane) » (TS 135, 7)

Il existe des cas d'hésitation dans le marquage lorsque le verbe est employé avec un adjectif. La structure syntaxique de la phrase est peut-être différente selon qu'il y a marquage ou non : le verbe serait marqué si l'adjectif est apposé au sujet, gardant ainsi son rôle de centre rhématique (37a) ; il serait non marqué si l'adjectif est attribut, cédant alors sa place de centre rhématique à ce dernier (37b).

(37) a. *man mutihayyir bimāndam*

« je restai (là), étonnée » (TS 65, 12)

b. *va az harakat 'ājiz mānd*

« et il resta incapable de bouger » (TJG 254, 21 – 255, 1)

Dans les occurrences où le verbe marqué est accompagné d'un adjectif, il peut aussi s'agir d'une focalisation sur le verbe. En (38), le contexte nous apprend que l'homme en question ne doit la vie qu'à la clémence ('*afv*) de l'empereur mongol.

(38) *xūn-i ō nārēxta bimānd*

« son sang resta bien "non versé" » (TJG 38, 18-19)

Inversement, le verbe peut ne pas être marqué s'il y a focalisation sur un autre élément du rhème. Par exemple, en (39a), c'est le lieu, même abstrait, qui constitue l'information principale. Il est d'ailleurs mis en relief par sa position initiale et, bien que le verbe '*ystd* ait ici un sens fort, comme en (35a), il n'est alors pas marqué. Dans d'autres occurrences, telles que (39b), c'est le sujet, postposé, qui est focalisé.

(39) a. *kw nby'yh ++ wrzydg'ryh y-'Im' pdyš 'ystd*¹¹³²

« car c'est sur la prophétie que repose la direction du monde » (JP3 A, 4-5)

b. *hpt rwz bwd 'n ky nyšystwm mn*

« cela fait sept jours que je suis assis, moi » (TE₁ 8, 35)

¹¹³² Pour mémoire, les ++ de l'édition MacKenzie indiquent une rature sur le manuscrit.

Dans PR, le système est encore respecté. Mais n'est-ce pas un hasard puisque ce fonctionnement s'étiolo avec d'autres types de verbes ? Ou bien faut-il supposer que pour les verbes de position et de station, le changement s'est produit plus tardivement ? En tout état de cause, il est bien réalisé dans RA (40), à moins que l'absence de marquage ne soit de nouveau due à une focalisation, sur le sujet. Au contraire, dans (13b), repris en (41), le verbe est marqué alors que la position du sujet *yādgār*, « le souvenir », semble en faire une phrase existentielle avec justement ce même sujet pour centre rhématique : « qu'il restât le souvenir de... ». Or dans ce type de phrases le verbe n'est jamais marqué aux époques antérieures.

(40) *čand xurd az vai mānd*

« quelques morceaux restèrent de lui » (RA 231a, 4-5)

(41) *mēx'āstand ki hamāna az xāna-i badāyi'-i nigār-i durarbār-i x'ad-išān bar safha-i rōzgār yādgār bimānad*

« ils voulaient qu'assurément le souvenir restât de la maison des raretés de leur gracieuse bien-aimée sur la page des jours » (TT 226b, 2-3)

14.4.2.4. Verbes de déclaration

Parmi les verbes de déclaration marqués, *farmūdan*, « ordonner », *guftan*, « dire »¹¹³³, *nivištan/nibištan*, « écrire », *pursīdan*, « demander », et *x'āndan*, « appeler », nous analyserons *guftan* : il apparaît aux deux formes dans tous nos textes.

Ces verbes sont marqués du préfixe *bi-* lorsqu'ils sont isolés (42a). Le marquage a également lieu si le verbe régit un objet (42b), et cela même quand un destinataire du discours est mentionné (42c). De même, le verbe peut souvent être accompagné d'une circonstance, par exemple temporelle (42d). Dans cette occurrence-ci, on saisit d'ailleurs le rôle que joue *bi-* : il souligne l'importance de *guftan*, « dire », « parler », dans le rhème, au point qu'il confère au verbe le sens fort d'« ordonner ».

(42) a. *čūn biguft va...*

« quand il parla et... » (TS 8, 2)

¹¹³³ Cf. Lazard 1963, pp. 302-304, § 400-402.

b. *aknūn bar mā mānd-ast kī ‘alāmāt-i mazāj-i andāmhā-i ālī bigōyēm*

« maintenant il nous reste à parler des symptômes (qui peuvent toucher à) la constitution des membres organiques » (HM 121, 4-5)

c. *sāl u māh u rōz u sā‘at-i marg-i ō [...] mā rā biguft*

« il nous dit l’année, le mois, le jour et l’heure de sa mort [...] » (TS 38, 13)

d. *va dar ramazān sana-i tis‘ u xamsīn u xamsūmā’a biguft tā...*

« et en *ramazān* de l’année 559, il ordonna que (litt. parla pour que)... » (TJG 226, 1)

Lorsqu’il introduit le discours direct, avec *ki* ou non (43a), *guftan* n’est pas marqué. Il n’est pas ici centre rhématique et il n’a pas d’autre rôle que celui de nos deux points annonçant un discours direct. On trouve d’ailleurs des occurrences où le verbe de déclaration n’est même pas exprimé¹¹³⁴. La comparaison des deux *guftan* de (43b) confirme ce constat. Le premier, *gwpt*, introduit le discours direct, qui débute avec *ky* ; le second, *by gw*, est à comprendre comme « prononce cette phrase devant les Israélites », où la phrase en hébreu dont il est question est l’objet du verbe *by gw*. Dans TE, quand *guftan* a pour complément une phrase en hébreu, il est toujours marqué parce qu’il n’annonce pas un discours direct et qu’il a un sens fort, « prononcer », à l’instar d’« ordonner » en (42d).

(43) a. *va guft ba-jahat-i xātir-i man ō rā dar himāyat va ri‘āyat-i x’ad gīr*

« et il dit : "en souvenir de moi, prends-le sous ta protection et sous ta considération" » (TH 753, 17-18)

b. *w-’ps-yš gwpt ky by gw by yšr’ln šwbw šwbw mdrkykm hr‘ym wlmh tmwtw byt yšr’l*

« et après cela il dit : "prononce devant les Israélites *šwbw šwbw mdrkykm hr‘ym wlmh tmwtw byt yšr’l*" » (TE₂ 180, 16-17)

Le verbe n’est pas non plus marqué quand il est utilisé dans le sens de « nommer » : il est alors construit avec un objet et un attribut de l’objet (44)¹¹³⁵. De

¹¹³⁴ *Ibid.*, pp. 473-474, § 810.

¹¹³⁵ Voir *supra*, § 10.3.2.3.

nouveau, ce qui constitue l'information principale du rhème est justement le nom qui a été donné, et non le verbe *guftan*.

(44) *va mar-īn rā mazāj-i mufrad gōyand*

« et on l'appelle constitution simple » (HM 19, 1)

On pourrait penser qu'il y a hésitation dans des contextes où *guftan* est le verbe d'une relative du type « telle chose qu'il a dite ». En (45a) le verbe est marqué, mais il ne l'est pas dans la structure, pourtant presque identique de (45b). La complétive régie par le verbe *guftan* de (45a) a-t-elle un rôle dans le marquage ? C'est possible. Les autres verbes non marqués avec ce type d'emploi ne sont, eux, jamais suivis d'une complétive.

(45) a. *w-hr cy bygwynd kw 'y'ptynd*

« et tout ce qu'ils disent avoir trouvé » (JP1 22)

b. *va har či ō gōyad...*

« et tout ce qu'il dit... » (TJG 249, 10)

Comme pour les autres verbes, il existe des cas de focalisation. En (46), même si *guftan* introduit une complétive, il est ici l'information centrale puisqu'il correspond au signal donnant le départ d'une autre action. Il peut aussi y avoir des occurrences où le marquage est attendu mais n'a pas lieu, car c'est un autre élément qui est le centre du rhème, par exemple l'objet *nṛh* (47). En d'autres termes, ce n'est pas « il parla de *nṛh* » mais « il dit tel mot et non tel autre ».

(46) *va muntazir biyēstādand tā čūn bigōyand ki vaqt dar rasīd ba-yak-bār az čahār taraf xišt biyandāzand*

« et ils attendirent jusqu'à ce qu'on annonçât que le moment était venu de lancer le javelot des quatre côtés en même temps » (TH 34, 18-19)

(47) *ps c'd' y'n r' kw mwkrt hmy kw'st t' nṛh gwpt*

« puis, comme il voulait la forme disjointe, il dit *nṛh* » (JP4 V, 3-4)

Le moment de l'évolution se confirme de nouveau : à partir de PR, la présence ou l'absence de *bi-* ne suit plus des règles aussi précises qu'auparavant. On aurait pu en effet attendre un marquage pour le *guft* de (48), même s'il est difficile dans de telles

occurrences d'être sûr qu'il n'y a pas de focalisation, ici sur la manière dont parla ce personnage, *az bē 'aqlī*, « sans sagesse ». A l'inverse, en (49), le marquage n'était pas attendu puisque le verbe est seulement introducteur du discours, à moins qu'il n'y ait eu focalisation sur le verbe. Le contexte ne se prête cependant pas à une telle interprétation. C'est le message qui importe ici, et non l'action même de le délivrer.

(48) *X guft az bē 'aqlī va...*

« X parla sans sagesse et... » (PR 67, 13)

(49) *ba-tarīq-i adab pēš-i maulānā rau va bigōy ki amīr mēx'āhad ki...*

« par politesse, va devant notre maître et dis que le gouverneur veut que... » (PR 61, 19-20)

14.4.2.5. Verbes de perception et d'opinion

Parmi les verbes de perception et d'opinion, *dānistān*, « savoir », *dīdan*, « voir »¹¹³⁶, *šanīdan*, « entendre », *šināxtān*, « connaître », *x'āstān*, « vouloir »¹¹³⁷, *x'ardan*, « manger », et *yāftān*, « trouver », certains font appel à l'un des cinq sens, et d'autres aux facultés intellectuelles, mais par rapport au morphème *bi-*, ils se conduisent tous de la même façon. Nous prenons *dīdan*, « voir ».

Le verbe *dīdan* est marqué lorsqu'il est employé seul avec son sujet (50a). Il est également marqué avec un objet, marqué de la postposition *rā* (50b), ou non (50c).

(50) a. *t' ky yšr'ln by dydndy*

« jusqu'à ce que les Israélites aient vu » (TE₁ 14, 15-16)

b. *čūn Y rā bidīd*

« quand il vit Y » (TS 54, 12)

c. *X namūna-i kār bidīd*

« X vit le modèle de l'affaire » (TJG 267, 2)

Il est toutefois non marqué si l'objet est l'antécédent d'une relative (51a), ou s'il y a un attribut de l'objet (51b). Dans ces conditions, *dīdan* cesse alors d'être le centre

¹¹³⁶ Cf. Lazard 1963, p. 313, § 426.

¹¹³⁷ Pour son fonctionnement comme verbe modal, c'est-à-dire quand il régit un autre verbe, rappelons que l'on ignore si *bi-* marque le verbe modal ou le verbe régi.

rhématique et c'est soit l'objet, soit son attribut qui le devient. Avec un attribut, ce n'est pas « voir » qui constitue l'information majeure mais bien l'état dans lequel se trouve telle chose ou telle personne que l'on voit.

(51) a. *dar dast-i a'yān u quzāt-i qazvīn kāgādē **dīdam** ki az zabān-i Z nibišta būdand*

« je vis dans la main des nobles et des juges de Qazvin une lettre qu'on avait écrite sous la dictée de Z » (TJG 244, 10-12)

b. *du hazār farāhī rā gardan basta va sar u pā barahna ba'zī majrūh u maqrūh va qaumē 'uryān u giryān va tāyīfa hazīn u ġamīn **dīdand***

« ils virent deux mille habitants de Farāh, le cou lié, les mains et les pieds nus, certains blessés et mutilés, les proches démunis et pleurant, et le clan triste et affligé » (TH 737, 17-19)

En revanche, il y a hésitation dans le marquage quand ces verbes sont construits avec une complétive. Ainsi pour *dānistān*, « savoir », *dīdan*, « voir », *šināxtān*, « connaître », on trouve un marquage en (52), et un non-marquage en (53), dans des structures pourtant similaires.

(52) a. ***bidānī** ki...*

« tu sais que... » (HM 110, 16)

b. *w-čwn ksy **by dydy** ky...*

« et quand quelqu'un voyait que... » (TE₁ 5, 23)

c. *'z cy **by šn'sy** kw...*

« comment sais-tu que... » (JP3 A, 1)

(53) a. ***dānistēm** ki¹¹³⁸...*

« nous savions que... » (HM 38, 7)

b. ***dydym** ky...*

« nous vîmes que... » (TE₂ 184, 34)

¹¹³⁸ Écrit avec *yā*.

c. **šn'sd kw...**

« il sait que... » (JP3 B, 13-14)

Comme pour les autres types de verbes, il s'ajoute des phénomènes de focalisation qui viennent perturber le système. L'énonciateur peut mettre l'accent sur l'objet, grâce à un intensif par exemple (54) : dans le contexte, il y a eu un miracle où un ange promet plus de lait à la nourrice de Muhammad ; l'information importante est donc l'abondance de lait. On peut inversement focaliser sur le verbe à l'aide de *bi-*. En (55), ce qui prime est qu'on a parfaitement vu quelqu'un au pilori et les voleurs les mains et les pieds coupés. La phrase précédente présentait ces procès de mise au pilori et d'amputations. C'est donc moins les châtiments en eux-mêmes qui sont soulignés que le fait que tout le monde en soit témoin.

(54) *šīr-i x^vēš bisyār dīdam*

« je vis que j'avais beaucoup de lait » (TS 64, 9)

(55) *va an¹¹³⁹ šaxs rā bar čang va ān duzdān rā dast u pāy burīda bidīdand*

« et ils virent bien cette personne au pilori et ces voleurs les mains et les pieds coupés » (TH 741, 2-3)

A partir de PR, certaines occurrences présentent une absence de marquage dans des situations où le préfixe aurait été attendu. En (56a), le verbe *dīd* est seulement accompagné d'un objet. L'auteur focaliserait-il alors sur cet objet (« c'est justement ce pauvre », dont il a été question dans la phrase précédente, « qu'il vit ») ? Ou bien le fonctionnement de *bi-* commencerait-il à se dérégler ? D'autres exemples nous incitent à préférer cette seconde hypothèse. Avec une locution délexicalisée par un adjectif, on ne s'expliquerait pas l'absence de marquage (56b). De même, alors que l'objet se construit avec une relative – un des cas de non-marquage aux époques antérieures –, le verbe de (57), *bidīdē*, est marqué.

(56) a. *īn za'īf rā dīd*

« il vit ce pauvre » (PR 21, 22)

¹¹³⁹ Démonstratif avec un *alef* simple.

b. *agar x'āb-i nēk bīnad*

« s'il fait un beau rêve » (RA 311a, 13)

(57) *va čūn čīzē bidīdē ki az-ān ba-šigift āmadē*

« et quand il voyait quelque chose qui l'étonnait » (RA 309b, 10-11)

14.4.2.6. Verbes d'action violente

Les verbes d'action violente constituent une catégorie aux contours moins nets que les autres. Ce sont *bastan*, « attacher », *burīdan*, « couper », *kūftan*, « frapper », *kuštan*, « tuer »¹¹⁴⁰, *murdan*, « mourir »¹¹⁴¹, *šikastan*, « briser », *sitadan*, « prendre », *zadan*, « frapper ». L'important, c'est qu'il s'agit de verbes ayant un contenu sémantique fort, ce qui tend à leur donner une valeur rhématique forte. Sur ce point, *xandīdan*, « rire », et *gurēxtan*, « s'enfuir », fonctionnent à l'identique de *kuštan*, *kūftan* ou encore de *murdan*. Tous ces verbes n'ont pas les mêmes constructions : les uns peuvent régir un objet, et les autres non. Pour que la comparaison entre nos exemples soit féconde, nous avons choisi les verbes régissant un objet, tels que *kuštan*, « tuer », *kūftan*, « frapper », *burīdan*, « couper ». Pour les verbes sans objet, *murdan*, « mourir », par exemple, les conditions de marquage sont analogues, il faut seulement en ôter les cas avec objet, bien évidemment.

Ces verbes, au contenu sémantique fort, sont donc en grande majorité à la forme marquée puisque, justement par leur sens, ils sont le centre rhématique. Ils sont marqués lorsqu'ils sont employés isolément (58a), ou bien avec un objet. Cet objet peut être marqué (58b) ou non (58c), voire être l'antécédent d'une relative (58d). On trouve également le marquage avec les passifs synthétiques (58e). Cela nous indique alors que, si le passif n'est généralement pas marqué, c'est parce qu'il est généralement analytique : ce ne serait donc pas le sens qui déterminerait le marquage, mais bien la morphosyntaxe.

(58) a. *va bikūbad*

« et il frappe » (HM 214, 1)

b. *ba'd az panj rōz ki tamāmat-i xalq-i marv rā bikušand*

« cinq jours après qu'ils ont tué la totalité des habitants de Merv » (TH 56, 19-20)

¹¹⁴⁰ Cf. Lazard 1963, p. 312, § 421.

¹¹⁴¹ « Mourir » n'est pas à proprement parler une action violente mais plutôt un résultat, souvent dans nos textes, d'une action violente.

c. *turkān-i bisyār bikušt*

« il tua beaucoup de Turcs » (TS 215, 8)

d. *tā har qaumē jamā‘atē rā ki badēšān sipurda and bikušand*

« pour que chaque unité (de l’armée) tue les groupes de gens qui leur font confiance » (TJG 276, 2-3)

e. *’n by kwšhstnd p’ dst-y dwšmn*

« ceux-là ont été tués par la main de l’ennemi » (TE₂ 207, 28-29)

Les exemples non marqués concernent tous des situations où habituellement un verbe n’est pas marqué, ou du moins a une tendance à ne pas l’être : avec la négation (59a)¹¹⁴², avec l’infinitif (59b) ou avec le passif analytique (59c). On remarquera d’ailleurs qu’en (59b), le verbe modal est marqué : il n’est pas exclu que le marquage porte sur l’infinitif *kūftan*.

(59) a. *w-‘rl y-nr kw [ny] bwryd*

« et le prépuce du mâle qu’il ne coupe pas » (JP3 S, 14 – T, 1)

b. *va bābūna bibāyad kūftan*

« et il faut piler la camomille » (HM 288, 8)

c. *w-kwšt’ ’mdnd*

« et ils furent tués » (TE₁ 132, 1)

Il existe des cas de focalisation où l’objet devient l’élément central du rhème. En (60a), on insiste sur *nr*, « le mâle », par opposition à *m’d’*, « la femelle », qui suit. Pour (60b), *bisyār*, « beaucoup de », est très informatif. Contrairement à (58c), c’est le grand nombre qui importe en (60b), nous pourrions ainsi gloser par « c’est beaucoup de musulmans qu’ils tuèrent ».

(60) a. *‘wrlh (sic)¹¹⁴³ y-nr bwryd w-ny ‘rlh y-m’d’ z’d’*

« et coupez le prépuce du mâle et non le prépuce (sic)¹¹⁴⁴ de l’enfant femelle » (JP3 T, 8)

¹¹⁴² La négation *y* est certes restituée mais le contexte est sans ambiguïté, elle est ici obligatoire.

¹¹⁴³ Est-ce une erreur du manuscrit ou de l’édition pour *w-‘rlh* ?

¹¹⁴⁴ Il s’agit de nouveau du mot hébreu ערלה, « prépuce ».

b. *bisyār az musulmānān kušand*

« ils tuèrent beaucoup de musulmans » (TS 80, 5)

Dans PR et RA, le système de marquage est encore opérant avec les verbes d'action violente, ce qui n'est plus tout à fait le cas pour d'autres types de verbes. Dans TT¹¹⁴⁵, en revanche, il est difficile de savoir si *bi-* se fait moins obligatoire : pour *kuštan*, 12 occurrences non marquées pour seulement 7 qui le sont. Mais en réalité, dans ces occurrences sans *bi-*, il est possible d'y voir des éléments focalisés, comme en (61a) où l'objet pourrait effectivement l'être (« c'est son propre père, Y, que tua X »). Inversement, en (61b), aucun autre mot de la phrase ne donne l'impression d'être focalisé, à moins qu'il ne faille considérer de nouveau l'objet comme l'élément informatif. Les nuances sont toutefois ici tellement ténues que nous ne pouvons être affirmative.

(61) a. *X pidar-i x'ad Y rā kušt*

« X tua son propre père Y » (TT 220a, 15)

b. *Y rā šahīd kard va āxir al-amr mardān-rā nīz kušand*

« il exécuta Y et en fin de compte ils tuèrent aussi les hommes » (TT 183a, 2^e marge, 4-5)

14.4.2.7. Verbes composés avec *kardan*

Nous avons constaté que le morphème *bi-* a la même valeur en judéo-persan que dans les textes en écriture arabe des mêmes époques. Cependant il se combine aussi avec les verbes composés. Il y en a quelques exemples dans JP, mais c'est surtout dans TE qu'on les trouve. Le fonctionnement de *bi-* doit-il alors être remis en cause ? Ou doit-on ne lui attribuer aucun rôle précis comme le fait Gindin¹¹⁴⁶ ?

Examinons la situation avec *šarh kardan*, « expliquer ». Dans TE, il apparaît sous la forme marquée à 9 reprises, et 10 sous la forme non marquée, autant dire que la proportion est équilibrée. Les verbes marqués (62) sont souvent employés de manière isolée ou avec peu d'autres informations. Si on leur compare des occurrences semblables, on affine encore l'analyse. Les exemples (62a) et (63a) ne se distinguent que par la négation, présente dans le second. On retrouve alors la tendance à ne pas marquer un verbe nié. En (63b), par rapport à (62b), c'est l'existence du complément 'br šhryst'n, « à

¹¹⁴⁵ Ce type de verbes est absent de SX.

¹¹⁴⁶ Gindin 2007, III, Morphology, § 7.1.3.1.

propos d'une cité », qui motive le non-marquage : c'est ce sur quoi porte l'explication qui constitue l'élément informatif, « c'est à propos d'une cité que tu expliques (cela) ». Lorsque l'élément nominal de la locution, *šarh*, a une expansion reliée par l'*ezāfe*, de nouveau, c'est de la présence ou de l'absence d'un autre élément important que va dépendre le non-marquage ou le marquage. En (63c), *p' pswq b'l'*, « dans le verset ci-dessus », est plus informatif que l'adverbe *'ydr*, « ici », de (62c). Dans cette dernière occurrence, ce qui prime est que l'explication ait bien eu lieu.

(62) a. *šrḥ by krd ky...*

« il expliqua que... » (TE₁ 1, 15)

b. *w-'sps šrḥ by kwnd ky...*

« et après il explique que... » (TE₁ 12, 2)

c. *šrḥ-y 'w 'ydr by krd*

« il donna bien l'explication de cela ici » (TE₁ 3, 14)

(63) a. *w-šrḥ n' krd ky...*

« et il n'expliqua pas que... » (TE₁ 8, 34)

b. *'br šhryst'n šrḥ kwny*

« tu expliques (cela) à propos d'une cité » (TE₁ 143, 13)

c. *p' pswq b'l' šrḥ-y 'w krdym*

« nous donnâmes l'explication de cela dans le verset ci-dessus » (TE₁ 15, 5-6)

Le marquage des verbes composés de TE n'ébranle donc pas notre théorie : *bi-* y est bien indice de rhématicité. TE a généralisé à tous les verbes, mêmes composés, ce qui dans les autres textes était valable uniquement pour les verbes simples. On peut d'ailleurs rapprocher ce phénomène de celui des dialectes kermaniens : lorsque les verbes composés sont employés avec le préfixe *ba-/be-*, à valeur ponctuelle dans ces dialectes, la forme verbale est alors « mise en relief »¹¹⁴⁷.

¹¹⁴⁷ Lecoq 2002, p. 235, § 750.

parlant avec d'autres langues. En tswana (langue bantoue), le verbe varie selon l'entourage syntaxique, et on y ajoute un infixé si le verbe est isolé, ou s'il n'est accompagné que d'un élément thématique¹¹⁵². Il semble en aller de même en imbabura (variété de quechua)¹¹⁵³. Creissels mentionne que ce phénomène existe dans des langues africaines et dans des langues maya¹¹⁵⁴.

Cette idée de la relative autonomie syntaxique que marquerait le préfixe *bi-* se retrouve en persan contemporain, mais elle est exprimée par un autre moyen : les formes verbales sont accentuées ou non conformément à ce critère d'autonomie¹¹⁵⁵. Notre théorie rejoint donc celle de l'accent. Ce qui passe par l'accent dans la langue contemporaine l'était aux époques antérieures par le préfixe *bi-*, qu'il ait été accentué ou non.

Nous avons constaté que beaucoup de cas de marquage concernaient des verbes téliques¹¹⁵⁶. Toutefois cela ne contredit pas nos conclusions puisqu'il y a plus de probabilité qu'une action télique soit l'élément informatif que ne le soit une action atélique, de même une action ponctuelle, par rapport à une action qui se répète. Mais le fait que le marquage ne soit pas exclu avec des verbes statifs et des verbes atéliques, comme aussi avec des actions répétées ou habituelles, montre bien que ce n'est pas l'aspect ponctuel que marque le morphème et que cette tendance au marquage n'en est qu'une conséquence.

Que *bi-* soit un indice de rhématicité peut influencer sur le sens du verbe : *būdan*, « être », aura alors le sens de rester ; *ēstādan*, « être debout », pourra se charger du sens « se fonder », etc. On peut donc envisager que la distinction lexicale qui existe dans d'autres langues est exprimée par un moyen morphologique dans cet état du persan : les verbes français « aller » et « partir » sont rendus par une opposition entre la forme non marquée *raft* et la forme marquée *biraft*, « dire » et « parler » par *guft* et *biguft*. Toutefois nous ne pensons pas qu'il soit opportun de poser des verbes tels que *bidāštan*, comme le fait Faršidvard¹¹⁵⁷.

¹¹⁵² *Ibid.*, pp. 179-180.

¹¹⁵³ Mais la situation que décrit Palmer (2001, p. 68) est moins précise : « emphatic first-hand information » et « first-hand information ». La page de Cole (1985, p. 164) à laquelle il se réfère n'éclaire pas le sujet, sinon qu'il s'agit d'un marquage par suffixes.

¹¹⁵⁴ Creissels 1995, p. 179.

¹¹⁵⁵ Lazard 2006b, p. 34, § 30.

¹¹⁵⁶ Cf. *supra*, § 14.3.2.

¹¹⁵⁷ Faršidvard 1353/1974, p. 463.

Cette théorie au sujet de la valeur de *bi-* a pour avantage de justifier la disparition progressive de certaines cooccurrences : avec la négation et avec *(ha)mē*.

Un verbe est en effet rarement marqué et par *bi-* et par la négation. Nous avons vu qu'il n'y avait que 26 cooccurrences dans tout notre corpus, dont aucune après TJG (XIII^e siècle)¹¹⁵⁸. Ceci expliquerait l'absence de marquage du second *bīnad* de (65) dans les deux membres d'une phrase aux structures parfaitement symétriques.

(65) *va nīz az dūr **bubīnad** va-z nazdīk **na bīnad***

« et aussi il voit de loin et il ne voit pas de près » (HM 125, 16-17)

En outre, lorsque les deux morphèmes apparaissent conjointement, ils suivent habituellement l'ordre *bi-na-*. On peut donc penser que dans ces cas de cooccurrences, c'est la négation et non le verbe qui devient centre rhématique. C'est précisément l'interprétation que propose Lazard¹¹⁵⁹. Dans les autres contextes négatifs, où le verbe n'est pas marqué par *bi-*, on peut supposer que le fait même de nier le verbe lui retire sa place centrale dans le rhème, et si l'on va jusqu'à supposer que le préfixe *bi-* confère une relative autonomie au verbe¹¹⁶⁰, ce dernier pourrait alors perdre cette autonomie quand il est nié, à moins que cette autonomie ne lui soit justement conférée par la négation. Après le XIII^e siècle, un verbe ne peut plus être marqué que par l'un ou par l'autre morphème. Cette exclusion mutuelle s'est conservée en persan contemporain alors même que le préfixe *bi-* a changé de valeur.

Avec *(ha)mē* la situation est légèrement différente, même si, comme pour la négation, on ne trouve plus de cooccurrence avec *bi-* après le XIII^e siècle. Dans les textes des X^e-XI^e siècles, si les deux morphèmes sont employés avec un même verbe, leurs valeurs respectives se cumulent, et contrairement à ce qui se passe pour la négation, c'est bien sur le verbe, et non sur l'autre morphème, que porte *bi-*. On peut donc légitimement s'interroger sur la disparition de cette possible cooccurrence alors que les morphèmes ont gardé leur valeur. On supposera alors que dans les exemples où *bi-* est attendu mais manque¹¹⁶¹, la présence de *(ha)mē* a joué un rôle : sans toutefois remplacer *bi-*, *(ha)mē* a

¹¹⁵⁸ Voir *supra*, § 14.2.3.

¹¹⁵⁹ Lazard 1963, p. 323, § 444. Grâce à un exemple où le verbe positif ne serait pas accompagné de *bi-* (verbe de déplacement à préverbe, avec destination), l'auteur montre que c'est bien la négation qui est soulignée par le préfixe, et non le verbe.

¹¹⁶⁰ Voir les formes « disjointes » dont parle Creissels (1995, p. 179) pour le tswana.

¹¹⁶¹ Nous avons par exemple dans la même phrase *mēmīrānad* et *bimīrānad*, « il fait mourir », en RA 17b, 19.

pu sembler aux locuteurs une marque déjà suffisante pour isoler le verbe et en faire l'élément important du rhème, sans qu'ils aient à associer les deux préfixes¹¹⁶².

Par ailleurs, il arrive que le préfixe *bi-* s'ajoute à des formes composées mais un tel marquage n'est pas très fréquent¹¹⁶³ et il se raréfie dans les textes plus récents. Que la forme verbale se réalise en deux parties en est probablement la cause. Cette situation est alors comparable syntaxiquement à celle du passif périphrastique et, plus lointainement, à celle des locutions verbales. Dans ces deux cas de figure, la partie verbale qui reçoit la désinence ne peut pas être marquée de *bi-*. Avec les formes de parfait et plus-que-parfait, ce n'est donc pas non plus l'auxiliaire¹¹⁶⁴ qui est marqué mais le participe. Comme le participe possède des propriétés morphologiques différentes de celles d'un verbe conjugué, c'est justement ces caractéristiques qui provoquent la tendance au non-marquage. C'est pour cette même cause, et non pour une raison sémantique, que les passifs synthétiques du judéo-persan peuvent être marqués alors que les passifs périphrastiques ne le sont quasiment jamais¹¹⁶⁵.

14.5. Vers le marquage du subjonctif ?

Bien qu'à partir du XV^e siècle le système commence à s'éroder, les anomalies ne sont malgré tout pas si fréquentes. La diminution des emplois de *bi-* s'explique d'abord par un léger changement de la syntaxe et par une augmentation des verbes composés dans le lexique. Aucune occurrence, et ce jusque dans notre dernier texte (TT) qui date de l'extrême fin du XVI^e siècle, ne montre que *bi-* serait devenu un marqueur modal. Tout prouve au contraire qu'il s'agit d'un développement ultérieur¹¹⁶⁶. En revanche, il est délicat de savoir si le fait que *bi-* marque actuellement le subjonctif et l'impératif en persan d'Iran résulte d'une évolution de son ancienne valeur d'indice de rhématicité, ou

¹¹⁶² Nous suivons ici la lecture de Lazard (1963, pp. 325-326, § 448), même si quand il parle d'accent, nous préférons l'idée, proche cependant, d'indice de rhématicité.

¹¹⁶³ Pour des exemples aux X^e-XI^e siècles, Lazard 1963, pp. 319-322, § 436-442.

¹¹⁶⁴ Cf. *supra*, § 11.2.2 : les formes *brydh by 'yst'dnd*, « ils se tinrent coupés (les uns des autres) » (JP3 L, 9-10) ; *bāz nihāda biyēstand*, « ils se tiennent arrêtés » (TJG 20, 9), ne peuvent s'interpréter comme des parfaits avec *ēstādan*.

¹¹⁶⁵ Aucun exemple dans notre corpus hors TE (cf. *supra*, § 14.3.4, tableau 14.1), quelques occurrences seulement dans Lazard 1963, p. 320, § 438. Voir aussi Faršidvard 1352/1973a, I, p. 13.

¹¹⁶⁶ Nous y reviendrons. Cf. *infra*, § 17.1.5. Notons par ailleurs que cette évolution ne s'est produite que pour le persan d'Iran. En tadjik, le préfixe accompagne certains verbes à l'impératif, non pas avec une valeur modale, mais pour renforcer des radicaux monosyllabiques : *o-* de *omadān*, « venir », *or-* de *ovardān*, « apporter », et *rav-* de *raftān*, « aller » (cf. Lazard 1956, p. 145 ; Perry 2005, p. 199).

bien si à un moment donné, le préfixe, vidé de son sens, s'est alors vu chargé d'une nouvelle valeur, modale celle-ci¹¹⁶⁷. La question reste ouverte.

Au XVIII^e siècle, *bi-* s'associe encore au radical du passé – par exemple *biguft*, « il parla », dans le *Zubdat al-tavārīx* (ZT 43, 12) – mais il devient rare (nous n'avons trouvé que cette occurrence sur 50 pages (41 à 90), et il ne s'en trouve aucun dans le *Tārīx-i jahān-gušāy-i Nādirī*, des pages 1 à 50). Ces formes n'ont cependant pas totalement disparu des textes du XIX^e siècle : *bigušād*, « il ouvrit », dans le *Mir'āt al-vaqāyi'-i Muzaffarī* (MM 5, 9), écrit à la fin de ce siècle.

¹¹⁶⁷ C'est la question que pose Lazard (1975a, p. 13) au sujet de l'évolution du morphème entre le moyen perse et le persan.